

**La diffusion du Livre français et  
francophone en Allemagne  
la coopération entre le Bureau du Livre et  
le réseau des médiathèques françaises**  
Mémoire d'étude

**Vanessa DESCLAUX**

Sous la direction de Olivier PLANCHON  
Bureau des médiathèques françaises à l'étranger, MAE

## Résumé

Le propos de ce mémoire est de faire le bilan des structures françaises de coopération diffusant le Livre français et francophone en Allemagne, à savoir le Bureau du Livre et le réseau des médiathèques d'Instituts Français. Il s'agit d'évaluer les impacts des actions menées et d'analyser les relations de ces deux maillons de la chaîne du Livre.

Livres et lecture-Allemagne  
Livres et lecture-coopération internationale  
Francophonie-coopération internationale  
Coopération culturelle

## Summary

The memoir deals with French cooperation structures towards French and French speaking books in Germany: Le Bureau du Livre and the network of French Institutes' libraries. The different bearings will be presented in order to judge the relationships between these two promoting tools for French culture.

Books and reading-Germany  
Books and reading-International cooperation  
Intellectual Cooperation

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

## **Remerciements**

Je tiens à remercier en premier lieu Olivier Planchon (Bureau des médiathèques françaises à l'étranger) et Anita Largouet (Responsable de la médiathèque de Berlin et tête de réseau des médiathèques françaises en Allemagne) pour m'avoir suivie et guidée tout au long de ce travail.

J'adresse ma reconnaissance à tous ceux qui en Allemagne ont bien voulu m'accorder de leur temps en répondant à mes questions : à Gabriele Lorenz (Chargée du Livre), aux directeurs d'Instituts Français et aux responsables des médiathèques françaises.

Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude aux personnes contactées dans le cadre de l'enquête en Europe pour leur patience et leurs conseils : Sylvie Biet (Responsable de la médiathèque de Madrid et tête de réseau des médiathèques françaises en Espagne), Isabelle Fernandez (Responsable de la médiathèque de l'Institut Français de Londres et tête de réseau des médiathèques françaises au Royaume-Uni), Alain Massuard (Responsable de la médiathèque de l'Institut Français de Prague et Chargé du Livre en République tchèque) et Yannick Maignien (Responsable du centre de ressources du service culturel à Rome et Chargé du Livre en Italie).

# Sommaire

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>I. LE BUREAU DU LIVRE ET LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE .....</b>	<b>9</b>
1. LE BUREAU DU LIVRE : .....	9
1.1. <i>Présentation</i> .....	9
1.1.1 Emplacement et tutelle .....	9
1.1.2 Le budget .....	9
1.1.3 Personnel.....	10
1.2. <i>Missions et ressources du Bureau du Livre</i> .....	10
1.2.1 Missions et actions du Bureau du Livre .....	10
1.2.2 Moyens .....	11
1.3. <i>Actions du Bureau du Livre</i> .....	11
1.3.1 Participation aux manifestations littéraires .....	11
1.3.2 Aide à la publication .....	11
1.3.3 Tournées d'écrivains .....	12
1.3.4 Diffusion de l'information.....	13
1.4. <i>Partenariats du Bureau du Livre</i> .....	14
1.4.1 Relations avec les autres Bureaux du Livre .....	14
1.4.2 Echanges avec le Centre National du Livre (CNL) / Bureau du Livre français à l'étranger .....	14
1.4.3 Partenariats avec les services de l'ambassade .....	15
2. LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE .....	15
2.1. <i>Présentation du réseau</i> .....	15
2.1.1 Autorités de tutelle .....	15
2.1.2 Profil du réseau .....	17
2.1.3 Evaluation des bibliothèques du réseau par secteur.....	18
1.2. <i>Mise en place du réseau des médiathèques et projets en cours</i> .....	26
1.2.1 Présentation du fonctionnement du réseau .....	26
1.2.2 Projet de mise en ligne des catalogues.....	27

<b>II. INSTITUTS, MÉDIATHÈQUES ET BUREAU DU LIVRE EN ALLEMAGNE .....</b>	<b>29</b>
1. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE ET MÉTHODOLOGIE.....	29
2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DES ENQUÊTES .....	30
2.1. <i>Enquête auprès des directeurs d'Instituts</i> .....	30
2.1.1 Déroulement de l'enquête.....	30
2.1.2 Dépouillement de l'enquête.....	31
2.2. <i>Enquête auprès des médiathèques</i> .....	40
2.2.1 Déroulement de l'enquête.....	40
2.2.2 Dépouillement de l'enquête.....	40
 <b>III. LA COOPÉRATION DU BUREAU DU LIVRE ET LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES FRANÇAISES.....</b>	<b>56</b>
1. ETAT DES LIEUX DE LA COOPÉRATION ACTUELLE .....	56
2. LA SITUATION EN EUROPE.....	57
2.1. <i>Londres et le réseau britannique</i> .....	57
2.2. <i>Prague et le réseau en République tchèque</i> .....	59
2.3. <i>Madrid et le réseau espagnol</i> .....	60
3. PERSPECTIVES ET LIMITES DE LA COOPÉRATION ENTRE LE BUREAU DU LIVRE ET LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE.....	61
 <b>CONCLUSION.....</b>	<b>64</b>
 <b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>67</b>
 <b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>72</b>

# Introduction

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, La France et l'Allemagne développent des relations privilégiées. Malgré les blessures de l'Histoire, la France multiplie les actions en direction de l'Allemagne pour lui apporter son soutien en période de reconstruction. Cette « amitié franco-allemande » connaît des évolutions : dans les années soixante, la France assure sur le territoire allemand une présence culturelle importante. La partie allemande, de son côté, développe avec la France des programmes de coopération nombreux. L'affirmation de cette volonté se concrétise dans la rédaction du Traité de l'Élysée dont 2003 a célébré les 40 ans de façon très médiatique.

Quarante ans après ce traité fondateur, le territoire reste fortement maillé d'un réseau d'instituts très dense. La présence de la culture française y est donc bien ancrée, portant ainsi sur le terrain les volontés politiques d'échanges culturels entre les deux pays.

L'histoire des relations franco-allemandes a donné une coloration particulière au réseau des Instituts Français en Allemagne et lui confère un caractère unique et original : sa densité est la plus grande parmi toutes les implantations françaises à l'étranger. Il y a là un enjeu diplomatique et politique important : la volonté française d'une présence forte en Allemagne sera toujours marquée par la préférence accordée à la création d'Instituts dépendant directement de l'Ambassade plutôt que d'Alliances Françaises, au poids politique moindre.

Reste que les relations franco-allemandes des années 2000 ne ressemblent en rien à celles de l'après-guerre. En cinquante ans, le réseau a été profondément remodelé et son périmètre a constamment évolué, au rythme de la forme prise par l'amitié franco-allemande. Des changements de statuts de certains Instituts, une réorganisation des fonds des médiathèques sont intervenus, mais également une modification de l'activité de celles-ci. En effet des établissements moteurs en 1990 connaissent des difficultés actuellement comme Cologne, modifiant la carte dressée alors. Le contexte budgétaire tendu qui caractérise les dernières années a donné l'occasion de nouer des relations plus fortes avec les acteurs locaux. En

effet, des instituts français ont cédé un certain nombre de fonds, dont les partenaires allemands ont accepté la gestion.

A l'heure actuelle, le réseau français compte vingt-quatre établissements dont quinze sont partie intégrante du réseau des médiathèques françaises en Allemagne. Aujourd'hui, ce dernier<sup>1</sup> totalise 200.000 documents, tous supports confondus, 8.000 inscrits (en 2002) et 160.000 prêts (en 2001). Lorsque l'on compare ces chiffres avec ceux présentés dans le rapport de Jean Goasguen et Bernard Genton<sup>2</sup>, on constate que ce réseau reste très dynamique dans un contexte difficile où le français est fortement concurrencé par l'anglais. En 1990, en effet, sur douze médiathèques des vingt Instituts français<sup>3</sup> les chiffres étaient de « 230.000 Livres, 13.000 lecteurs ».

La présence du livre français en Allemagne ne passe pas seulement par les nombreuses médiathèques. Elle s'adosse aussi à la politique du livre définie par l'Ambassade et mise en œuvre par le bureau du livre. Celui-ci tend à redynamiser le secteur de l'édition française en Allemagne.

Car le Livre français et francophone en Allemagne est en perte de vitesse. Pour illustrer ce propos, il suffit de comptabiliser les librairies françaises présentes à Berlin. La grande librairie française a fait faillite il y a quelques années. La vente de livres français est assurée par quelques librairies internationales, au nombre de titres limités, un rayon un peu plus fourni est disponible aux Galeries Lafayette. Depuis la fin octobre 2003, une nouvelle librairie française s'est ouverte à Berlin, fortement encouragée par l'Ambassade. Les subventions du Bureau du Livre attribuables normalement au bout de six mois d'activité aux librairies lui ont été accordées avant son ouverture.

Dans ce contexte fortement concurrencé, la langue française parvient à conserver une place non négligeable de deuxième langue étrangère. Les actions du Bureau du Livre contribuent notamment à faire la promotion du livre français par la multiplication de lectures dans des salles allemandes, dans des festivals de

---

<sup>1</sup> Berlin, Brême, Cologne, Dresde, Düsseldorf, Essen, Francfort, Hambourg, Leipzig, Mayence, Munich, Rostock, Sarrebruck, Stuttgart, Tübingen.

<sup>2</sup> GOASGUEN Jean, GENTON Bernard. *230.000 Livres, 13.000 Lecteurs: les Bibliothèques des Instituts Français en Allemagne*. Rapport de mission du 19 octobre 1990.

<sup>3</sup> Berlin est, Berlin ouest, Bonn, Cologne, Hambourg, Hanovre, Kiel, Munich, Mayence, Sarrebruck, Stuttgart, Tübingen sont les médiathèques évaluées par Jean Goasguen et Bernard Genton dans leur mission.

littérature et auprès de classes. Les aides à la publication et à la traduction permettent également la diffusion de titres moins commerciaux et les rendent accessibles en langue originale.

Ainsi les objectifs des médiathèques d'Instituts Français et du Bureau du Livre concordent-ils : diffuser le livre français et francophone en Allemagne. Il était alors légitime de s'interroger sur les relations de ces deux maillons de la chaîne du Livre, dont le centre d'intérêt et les objectifs sont partagés.

Cette interrogation est venue du constat de l'un et l'autre des partis de la quasi-absence de communication. Elle s'inscrit ainsi dans la volonté d'évoluer vers un rapprochement entre le Bureau du Livre et le réseau des médiathèques françaises.

Cette étude propose ainsi dans un premier temps de présenter les deux structures dans le souhait de broser le paysage dans lequel s'insère le livre français en Allemagne.

Par la suite, une enquête menée auprès des directeurs d'Instituts et des responsables des médiathèques permet d'analyser les répercussions des actions du Bureau du Livre et les possibilités de contact entre ces différents acteurs.

Dans la perspective de la mise en place d'une coopération ultérieure, les domaines d'actions partagés et intéressant le Bureau du Livre et les médiathèques ont été soulignés et remis en contexte des contraintes d'un partenariat équitable et dans le cadre du réseau actuel. Quelques exemples en Europe viennent illustrer la complexité des relations entre le Bureau du Livre et un réseau de médiathèque dans des situations diverses.



# I. Le Bureau du Livre et le réseau des médiathèques françaises en Allemagne

## 1. Le Bureau du Livre<sup>4</sup> :

### 1.1. Présentation

#### 1.1.1 Emplacement et tutelle

Le Bureau du Livre en Allemagne est une création récente. L'interprète du service culturel de l'Ambassade est officiellement nommée sur cette mission à mi-temps depuis deux ans. Pour cette raison, le bureau est situé dans les locaux de l'Ambassade de France (*Pariserplatz*) à la différence des autres bureaux spécialisés (Théâtre et Danse, Cinéma, Musique et prochainement les Arts Plastiques) qui prennent place avec le CCCL dans la Maison de France, sur le Ku'damm. Le Bureau du Livre Jeunesse est à Francfort.

Autre particularité de ce Bureau du Livre, il dépend directement du conseiller culturel qui en fixe les lignes d'orientation et non de l'attachée culturelle à la différence des autres bureaux spécialisés<sup>5</sup>.

#### 1.1.2 Le budget

Le budget du Bureau du Livre est compris dans les crédits globalisés du service culturel, à la différence des autres services spécialisés qui ont un budget propre que ceux-ci gèrent en autonome. La Chargée du Livre transmet chaque

---

<sup>4</sup> Les informations développées ci-après s'appuient essentiellement sur l'entretien mené avec la Chargée du Livre le 22/09/2003 et sur le site Internet du Bureau du Livre en Allemagne ([www.kultur-frankreich](http://www.kultur-frankreich)).

<sup>5</sup> Voir organigramme du service culturel de l'Ambassade en annexes.

année ses demandes de budget au conseiller culturel. Celui-ci envoie un télégramme diplomatique avec la programmation du Bureau du Livre, propose des axes de travail et fait la demande de budget qui se trouve intégrée à la demande de budget du service culturel. Après répartition des crédits en interne et obtention de crédits délégués concernant l'appui logistique pour les festivals, la Chargée du Livre répartit entre les différents postes.

### 1.1.3 Personnel

Le Bureau du Livre se compose à l'heure actuelle d'une seule personne (la Chargée du Livre) de nationalité allemande recrutée sur contrat local. Il s'agit de la traductrice de l'Ambassade à qui cette fonction a été attribuée en mi-temps en raison de ses compétences et ses relations dans le monde éditorial français et allemand. Elle est secondée par un stagiaire qui change en moyenne tous les trois ou cinq mois. Actuellement, il s'agit d'une stagiaire en première année à l'ESSEC Paris en stage pour cinq mois.

## **1.2. Missions et ressources du Bureau du Livre**

### 1.2.1 Missions et actions du Bureau du Livre

La mission du Bureau du Livre est de promouvoir la littérature française et francophone en Allemagne. Il favorise l'échange entre les interlocuteurs du monde littéraire français et du pays concerné : auteurs, éditeurs, traducteurs, libraires, critiques et lieux de rencontre et de diffusion littéraire.

Cela se traduit en Allemagne par différentes actions :

- participation aux grands rendez-vous du Livre
- aides à la publication, traduction
- tournées d'écrivains

### 1.2.2 Moyens

Le Bureau du Livre dispose pour cela d'une enveloppe moyenne de 100.000<sup>6</sup> euros dont 40% environ sont attribués à l'aide à la publication. Ce budget est à peu près stable depuis la création du Bureau du Livre. Il faut répercuter néanmoins deux années de gel successives. Celui-ci a contraint à prélever une partie des budgets de l'aide logistique (27.000 euros) et des tournées d'auteurs pour préserver l'aide à la publication.

## 1.3. Actions du Bureau du Livre

### 1.3.1 Participation aux manifestations littéraires

Il participe aux grandes manifestations littéraires en Allemagne présentant la littérature française et francophone.

Il est partenaire de l'*International Literaturfestival* à Berlin et s'associe à de grands festivals comme la Foire du Livre de Leipzig.

Il crée des manifestations comme la journée de la littérature française à Munich (bi-annuelle) ou le festival européen du premier roman à Kiel où il a fourni un appui logistique au chargé de mission sur place. L'Institut Français ayant fermé, il s'agit de continuer à manifester la présence française dans cette région en secondant le chargé de mission sur place qui n'a plus le support logistique de l'Institut ni les moyens suffisants (financiers, humains, temps...).

### 1.3.2 Aide à la publication

Elle est versée directement par le Bureau du Livre à l'éditeur allemand après signature d'un contrat.

---

<sup>6</sup> Les chiffres cités ici ont été communiqués par la Chargée du Livre et concernant l'année 2003.

Elle peut prendre la forme d'aide pour l'achat de droits *via* Paris pour des petits éditeurs qui ne peuvent avancer ces sommes et pour aider ceux-ci à mettre en place des projets (ex. achat des droits de Pouy cette année).

Cette aide est versée avant la publication du livre, ce qui est souvent une question de survie pour certains éditeurs.

Il encourage les traductions et conseille les éditeurs. Il peut ainsi proposer des titres à traduire comme il l'a fait en partenariat avec l'Institut Français d'Essen pour les nouvelles d'Annie Saumont.

### 1.3.3 Tournées d'écrivains

Il organise des tournées d'écrivains avec une trentaine de missions par an. Le Bureau du Livre diffuse plusieurs fois dans l'année une liste d'auteurs auprès des directeurs des Instituts Français. Ceux-ci sélectionnent les auteurs souhaités lors de réunions et retournent un formulaire au Bureau du Livre qui se charge de l'organisation et fait venir l'auteur en Allemagne.

Il faut compter un cachet de 200 euros pour l'auteur à la charge de l'Institut et 170 euros d'indemnités par jour. D'autre part, les lectures ont été adaptées à la pratique allemande : ainsi elles sont souvent bilingues et peuvent prendre place dans des lieux littéraires déjà introduits comme la *Literaturhaus* à Berlin. Le Bureau du Livre insiste en outre sur la nécessaire professionnalisation de ces lectures avec un interprète, animateur, acteur... Si l'auteur est moins familier du public, le faire lire par un acteur ou l'introduire par un critique connus du public allemand peut constituer un attrait.

Pour financer ces tournées, l'Institut Français doit parfois trouver des partenariats. Le Bureau du Livre peut également servir d'intermédiaire auprès d'éditeurs allemands.

Ces tournées d'auteurs sont conçues comme une aide aux Instituts Français. Ceux-ci peuvent d'autre part prendre l'initiative de sélectionner leurs propres auteurs et les proposer à d'autres Instituts ou structures dans la région ou le pays. Si l'auteur fait au moins trois étapes, ils peuvent alors le proposer en mission livre au Bureau du Livre.

Certains auteurs sont sélectionnés pour des tournées dans des écoles, celles-ci sont alors organisées avec l'attachée linguistique.

#### 1.3.4 Diffusion de l'information

Le Bureau du Livre considère qu'il lance une action et que c'est aux directeurs de poursuivre par de la publicité et d'autres manifestations.

A Berlin, le Bureau du Livre se montre plus impliqué par sa situation géographique. Il demande ainsi aux partenaires de rédiger des brochures d'information. Pour les plans de communications sur Berlin, le Bureau du Livre possède un fichier bien ciblé d'environ 400 francophiles et d'amateurs du livre français qui permet des mailings efficaces. Il peut confectionner des cartons et de petites affiches pour faire passer les informations.

Le Bureau du Livre diffuse les listes d'auteurs pour les tournées et le dossier de presse uniquement aux directeurs d'Instituts Français, à charge pour eux de répercuter l'information et de s'organiser en conséquence. Le Bureau du Livre considère que faire redescendre l'information à tous les échelons des Instituts est trop lourd à gérer et double le rôle du directeur. Le Bureau du Livre n'a pour ainsi dire pas de dialogue avec les médiathèques.

La Chargée du Livre rédige également une note d'actualité, diffuse deux fois par an une liste des nouvelles traductions et signale sa participation (tournée ou aide à la publication).

Par ailleurs, différentes informations sont consultables sur les pages Internet du Bureau du Livre sur le site bilingue [www.kultur-frankreich.de](http://www.kultur-frankreich.de) (que la Chargée du Livre pense peu fréquentées). La Chargée du Livre s'occupe de sélectionner les informations et thèmes qui sont ensuite développées par le stagiaire par manque de temps.

Ce site Internet présente<sup>7</sup>:

---

<sup>7</sup> Voir la capture d'écran de la page d'accueil du site du Bureau du Livre en annexes.

- les différentes missions du Bureau du Livre (aide à la publication, tournées d'écrivains, appui logistique, aide aux libraires, bourses de traduction)
- un calendrier des manifestations littéraires en Allemagne
- une rubrique « actualités » (thème du mois, publications françaises, traductions du français)
- une rubrique « coups de cœur » (portrait d'un éditeur, d'un auteur et présentation d'une initiative) renouvelée tous les mois avec possibilités d'accès aux archives
- des liens (bibliothèques, éditeurs, institutions et associations, librairies, librairies françaises en Allemagne, revues et sites littéraires)

#### **1.4. Partenariats du Bureau du Livre**

##### 1.4.1 Relations avec les autres Bureaux du Livre

A la question « y a-t-il une spécificité du Bureau du Livre allemand par rapport à ses homologues dans d'autres pays ? », la Chargée du Livre avoue avoir peu de contacts avec ses collègues d'autres pays. Elle mentionne juste le Bureau de New York qui semble avoir un aspect plus commercial en cherchant à vendre des droits d'auteurs.

Elle regrette que n'existe pas de réseau entre les différents Chargés du Livre en dehors de contacts ponctuels.

##### 1.4.2 Echanges avec le Centre National du Livre (CNL) / Bureau du Livre français à l'étranger

Il existe un dialogue important avec le CNL / Bureau du Livre Français à l'étranger (Ministère de la Culture) qui verse une aide à la publication aux éditeurs français chargés de la reverser ensuite aux éditeurs allemands après publication de l'ouvrage. Les deux Bureaux du Livre s'échangent les listes d'auteurs afin de ne pas faire de double financement sauf sur certains projets particulièrement coûteux

comme la traduction de Michel Foucault ou celle de *Voyage au bout de la nuit* de Louis- Ferdinand Céline.

Le CNL propose aussi des bourses de traductions. C'est l'occasion d'échanges avec le Bureau du Livre en Allemagne qui livre son expertise.

Il existe finalement une aide aux libraires normalement attribuée au bout de six mois d'exercice. Ce système a été appliqué avec souplesse pour la librairie Zadig, l'aide ayant été attribuée avant ouverture. Cette exception a été justifiée en raison de l'absence de librairie française à Berlin (la dernière ayant fait faillite il y a deux ans) et le souhait de l'Ambassade de voir s'implanter une librairie française dans la capitale allemande.

#### 1.4.3 4.3. Partenariats avec les services de l'ambassade

Il existe des partenariats avec les autres services de l'ambassade

- le service linguistique pour la Table ronde de la Foire du Livre de Francfort sur le français deuxième langue où était invité un auteur ayant fait français deuxième langue.
- le Bureau du cinéma pour les adaptations de livres au cinéma, manifestation avec une conférence ou lecture de l'auteur et projection du film (dernièrement soirée Choderlos de Laclos avec l'adaptation des *Liaisons Dangereuses* par Roger Vadim).
- le Bureau du Théâtre pour des lectures scéniques

## **2. Le réseau des médiathèques françaises en Allemagne**

### **2.1. Présentation du réseau**

#### 2.1.1 Autorités de tutelle

Le réseau des médiathèques françaises en Allemagne dépend des directeurs d'Instituts français<sup>8</sup> pour leur gestion. En tant que réseau de diffusion culturelle française, il dépend de l'attachée culturelle à l'ambassade pour les échanges artistiques, relations avec les bureaux spécialisés et avec l'Action française d'action artistique (AFAA). L'ensemble des actions relève de la politique culturelle du Poste / Ambassade de France et est conduite en accord avec le MAE et le bureau des médiathèques françaises à l'étranger.

Depuis 2000, la responsable de la médiathèque du CCCL de Berlin possède une mission réseau dans sa lettre de mission, se rendant sur place faire des expertises et donner des conseils pour une optimisation et une réorganisation des bibliothèques, leur professionnalisation et la formation du personnel.

Le réseau français en Allemagne comporte 24 structures<sup>9</sup> dont la mission est de favoriser la diffusion de la culture et la langue française. Celles-ci sont de types et de tailles variables :

- Les structures ayant à leur tête des charges de mission coopérant avec les autorités allemandes : Hanovre (collections de la bibliothèque réparties entre la BU et la BM), Heidelberg<sup>10</sup> (collections de la bibliothèque données à l'institut de romanistique) et Erfurt,
- les anciens instituts transformés en structure associative franco-allemande : Aix-la-Chapelle (changement de statut en 1999, transfert de 90% des fonds de la bibliothèque à l'institut de romanistique, 10% restent à l'Institut), Bonn (devenu Institut Robert Schuman depuis mai 2001 transféré et géré par l'université), Erlangen, Fribourg, Karlsruhe, Kiel (devenu une fondation en septembre 2001) avec les cas particuliers de Essen et Tübingen.
- et les établissements à autonomie financière par leur statut, placés sous la tutelle hiérarchique du service culturel de l'Ambassade de

---

<sup>8</sup> L'appellation Institut Français est ici donnée par défaut, par commodité. *Cf. infra* pour un détail plus juste des structures en place.

<sup>9</sup> Voir carte du réseau en annexe.

<sup>10</sup> Voir le rapport de stage de Catherine Mocellin sur la bibliothèque Victor Hugo d'Heidelberg : *Université Ruprecht-Karl, Heidelberg : la bibliothèque universitaire, la bibliothèque du Séminaire de romanistique, la bibliothèque Victor Hugo*. Villeurbanne : Enssib, 2003.



France en Allemagne : les Instituts Français / Centre Culturel et de Coopération Linguistique (CCCL) : Berlin, Brême, Dresde, Düsseldorf, Francfort, Hambourg, Cologne, Leipzig, Mayence, Munich, Rostock, Sarrebruck, Stuttgart.

La réforme devrait se poursuivre lors des prochaines années et entraîner pour ces derniers des modifications institutionnelles.

A l'heure actuelle, la responsable du réseau des médiathèques françaises en Allemagne travaille essentiellement avec quinze établissements : Berlin, Brême, Cologne, Dresde, Düsseldorf, Essen, Francfort, Hambourg, Leipzig, Mayence, Munich, Rostock, Sarrebruck, Stuttgart et Tübingen. Désormais par l'utilisation du terme « réseau », c'est à ces quinze médiathèques qu'il sera fait allusion.

#### 2.1.2 Profil du réseau

Selon l'expertise de la responsable du réseau, seuls « [cinq] établissements fonctionnent de façon satisfaisante, les autres bibliothèques, à des degrés divers, connaissent des difficultés ou des dysfonctionnements.»<sup>11</sup>

Afin de brosser un panorama rapide du réseau étudié, nous reprenons ci-après les résultats des enquêtes menées lors de ses visites et les fiches bilan annuel de l'activité (chiffres au 31.12.2002). Chacun des établissements a ses particularités propres de sorte que chacun semble constituer un cas particulier. Cependant, la responsable du réseau a pu constituer trois grands groupes :

- Les établissements moteurs sont représentés par Berlin, Munich, Düsseldorf, Essen et Leipzig.
- On trouve ensuite des bibliothèques plus en difficulté mais disposant d'un personnel qualifié à mi-temps: Stuttgart et Brême.
- Les bibliothèques en difficulté et ne disposant pas d'un personnel qualifié : Dresde, Rostock, Hambourg, Francfort, Tübingen et

---

<sup>11</sup> LARGOUET Anita. *Modernisation des médiathèques du réseau culturel français en Allemagne, Cahier des charges*. Juillet 2003, p. 11. Voir en annexes la fiche servant de base à l'évaluation des bibliothèques lors des visites d'expertise et les fiches du MAE remplies par bibliothèques.

Sarrebruck ont des personnels non formés et à temps partiel. Cologne et Mayence sont dans une situation critique concernant les moyens humains.

Ce paysage hétérogène tient pour l'essentiel à la présence ou non d'un personnel formé et en temps consacré à la gestion de la bibliothèque, et au budget de fonctionnement de la bibliothèque, donc aux moyens mis en œuvre par l'Institut pour sa bibliothèque. Pour insister sur la nécessité de se former en bibliothèque et apporter une première réponse à ce besoin, la responsable du réseau organise des semaines de formation. Ainsi une semaine d'initiation au travail en bibliothèque s'est déroulée en septembre 2002, en 2003 une formation à l'utilisation d'Internet, au langage html et à l'évaluation de site, une autre est prévue sur les animations en bibliothèque en 2004.

### 2.1.3 Evaluation des bibliothèques du réseau par secteur

Pour chacun des secteurs détaillé ci-dessous, le groupe 1 (+++) correspond à la situation la plus favorable et le groupe 3 (+), la moins favorable.

#### 2.1.3.1 *Le budget*

Le budget tient compte ici à la fois du budget propre de la bibliothèque et des autres sources de financement (budget ambassade, ...).

- Le groupe 1 (+++) est constitué des médiathèques bénéficiant d'un budget compris entre 11000 et 28000 Euros : Berlin (env. 28000), Munich (env. 17000) et Düsseldorf (env. 11800)<sup>12</sup>, et Essen (env. 13600<sup>13</sup>).
- Le groupe 2 (++) est constitué des médiathèques bénéficiant d'un budget compris entre 9000 et 5000 Euros : Brême (env. 6900)<sup>14</sup>, Francfort, Leipzig (env. 6800), Stuttgart (env. 5400), Rostock (env. 3400) et Dresde.

---

<sup>12</sup> Budget total médiathèque et bibliobus

<sup>13</sup> dont 8000 de Fonds d'Intervention pour les Centres de Ressources (FICRE) (actuel FAM, Fonds d'Appui aux Médiathèques).

- Le groupe 3 (+) est constitué des médiathèques bénéficiant d'un budget inférieur à 5000 Euros : Mayence, Sarrebruck (env. 3600), Cologne et Hambourg (env. 3800).

#### 2.1.3.2 Les moyens humains

Le classement des médiathèques dans un groupe tient compte à la fois de la présence de personnel formé et du temps consacré à la bibliothèque :

- Le groupe 1 (+++) est constitué de bibliothèques ayant au moins un Equivalent Temps Plein (ETP) qui soit une personne formée : Berlin (3,8 ETP + 24h de vacation par mois), Essen (1,5 ETP), Düsseldorf (2,65 ETP : bibliothèque + bibliobus), Munich (1,8 ETP) et Leipzig (1ETP).
- Le groupe 2 (++) où on trouve du personnel formé mais moins d'un ETP: Brême, Stuttgart.
- Le groupe 3 (+) où le personnel n'est pas formé et représente parfois moins d'un ETP: Cologne, Dresde, Francfort, Hambourg, Mayence, Rostock, Sarrebruck et Tübingen.

#### 2.1.3.3 Les collections

##### o En nombre de documents

- Le groupe 1 (+++) est constitué des bibliothèques qui possèdent plus de 15 000 documents : Berlin (env. 19580), Düsseldorf (17380), Essen (env. 15880), Leipzig (19410), Munich (24058), Sarrebruck (env. 20070) et Tübingen (19445).
- Le groupe 2 (++) contient les bibliothèques dont le fonds comprend entre 10 000 et 15 000 documents : Brême (env. 11800), Cologne, Mayence, et Stuttgart (10548).
- Le groupe 3 (+) comprend les bibliothèques dont le fonds est inférieur à 10 000 documents : Dresde (env. 7900), Francfort (env. 4000), Hambourg (env. 8700) et Rostock (6400).

---

<sup>14</sup> Budget de la médiathèque, hors budget du centre d'auto formation

Ce critère quantitatif doit néanmoins être relativisé en fonction du suivi des collections. Ce dernier permet effectivement d'avoir une vision du fonds plus qualitative. Il est établi en fonction de sa régularité, l'actualisation du fonds et du désherbage. L'aspect qualitatif des collections se traduit également par la présence de 10% de supports non livres<sup>15</sup>.

Pour cet aspect, le classement des bibliothèques par groupes a été effectué par la responsable de la médiathèque en fonction de ses visites sur place et de ses expertises.

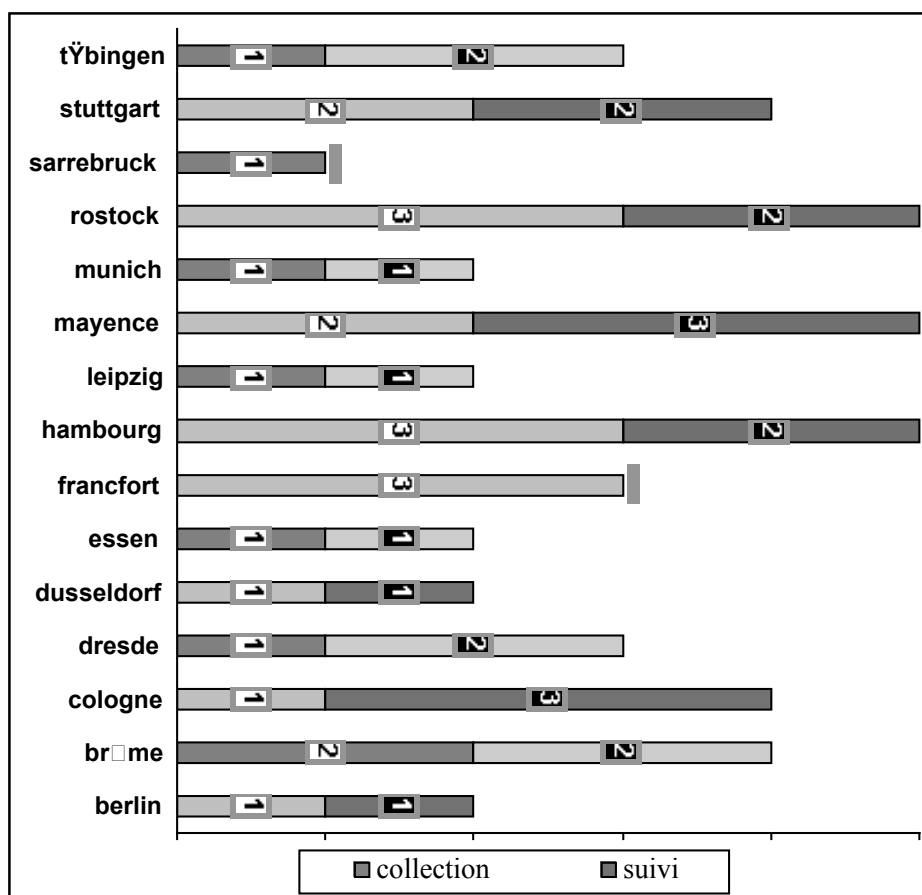
o Le suivi bibliothéconomique

- Le groupe 1 (+++) a un suivi régulier de ses collections. Le fonds est actualisé et désherbé. Il contient 10% de supports-non livres: Berlin, Düsseldorf, Essen, Munich, Leipzig (mais moins de 10% de supports non-livres).
- Le groupe 2 (++) a un suivi irrégulier des collections et moins de 10% de supports de non-livres : Brême, Dresde, Hambourg, Rostock, Stuttgart et Tübingen.
- Le groupe 3 (+) sont les bibliothèques possédant des collections vieilles, sans politique d'acquisition : Cologne et Mayence.

Deux bibliothèques ne sont pas analysées, les visites n'ayant pas été encore effectuées : Francfort, Sarrebruck.

---

<sup>15</sup> KUPIEC Anne. « Administration et personnel : huit critères d'évaluation », *Mémothèque*, Paris, MAE/adpf, 2003, p. 58-9. GIAPICONI Thierry. *Manuel Théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques*, Paris, éd. du Cercle de la Librairie, coll « bibliothèques », 2001.



Graphique croisant les données relatives au nombre de documents (collection) et au suivi des collections. Les chiffres correspondent au groupe d'appartenance de la bibliothèque (le groupe 1 représenté par une barre courte sur le graphique est le plus performant).

### 2.1.3.4 Les Inscrits

Il est difficile de connaître la fréquentation journalière des bibliothèques soit que ces dernières n'en tiennent pas de comptabilité soit que seuls les emprunteurs soient comptés et non les visiteurs.

L'évaluation concernant le public s'appuie donc essentiellement sur le nombre d'inscriptions dans l'année<sup>16</sup> :

- Le groupe 1 (+++) sont les bibliothèques à plus de 600 inscrits : Berlin (<1600), Düsseldorf (1334), Essen (746), Munich (1189) et Leipzig (850).

<sup>16</sup> Les données de Cologne n'ont pas été communiquées.

- Le groupe 2 (++) comprend entre 200 et 300 inscrits : Brême (277), Mayence (287), Stuttgart (270), Hambourg (270), Tübingen (143) et Sarrebruck (133).
- Le groupe 3 (+) soit les bibliothèques avec moins de 200 inscrits : Dresde (132), Rostock (103) et Francfort (110).

#### *2.1.3.5 Les horaires d'ouverture*

- Le groupe 1 (+++) soit les bibliothèques ouvertes plus de 30 heures hebdomadaires : Francfort (40), Düsseldorf (39), Munich (32).
- Le groupe 2 contient les bibliothèques ouvertes entre 20 et 30 heures hebdomadaires: Sarrebruck (27), Berlin (26<sup>17</sup>), Stuttgart (24h30), Rostock (27h30) et Mayence.
- Le groupe 3 ouvre moins de 20h hebdomadaires : Leipzig (18h), Dresde (16), Brême (16), Tübingen (15h30), Essen (14h30) et Hambourg (12h).

#### *2.1.3.6 L'informatisation*

- o Le Système de gestion de la bibliothèque :
- Le groupe 1 constitue les bibliothèques possédant un logiciel de gestion: Berlin, Munich, Essen et Leipzig. Ont BCDI<sup>18</sup> : Brême, Francfort, Düsseldorf, Stuttgart et Tübingen.
- Le groupe 2 fonctionne avec un logiciel bureautique ou n'est pas informatisé : Dresde, Rostock, Sarrebruck, Hambourg, Mayence, et Cologne.

- o Site web et mise en ligne

Seules Essen et Düsseldorf offrent la possibilité de consulter leur catalogue en ligne. Leipzig effectue la saisie rétrospective du fonds pour une mise en ligne du catalogue prévue en 2004.

---

<sup>17</sup> 29 heures depuis mai 2003.

<sup>18</sup> Depuis juillet 2003, Hambourg a acquis BCDI mais le système n'est pas encore mis en place.

Les bibliothèques du réseau possèdent un espace d'information sur le site fédérateur des instituts "kultur-frankreich". L'information reste pour le moment peu satisfaisante. Les horaires des médiathèques et contacts mails sont signalés dans la rubrique « informations » de l'Institut.

Les bibliothèques des Instituts suivants ont créé des pages « médiathèques »<sup>19</sup> sur le site [www.kultur-frankreich.de](http://www.kultur-frankreich.de) :

- Berlin (rubriques : accueil, fonctionnement, animations, questions sur la France contemporaine –formulaire d'interrogation-, les listes des acquisitions 2002 et du 1<sup>er</sup> semestre 2003, la liste des revues disponibles, une sélection de liens Internet commentés sur le « livre virtuel »)
- Brême (rubriques : accueil, fonctionnement, la liste des acquisitions du 1<sup>er</sup> semestre 2003, la liste des revues disponibles, un lien Internet)
- Dresde (horaire et adresse mail)
- Francfort (conditions de prêt et horaires)
- Leipzig (rubriques : accueil, horaires et contact, animations)
- Mayence (page vide)
- Munich (rubriques : accueil et fonctionnement)
- Rostock (rubriques : accueil, fonctionnement, la liste des acquisitions du 2<sup>ème</sup> semestre 2002, la liste des revues disponibles)
- Sarrebruck (présentation des livres, des périodiques, des places de recherche, des conditions de prêt et de consultation, des horaires et de l'adresse de la médiathèque, de la vidéothèque)
- Stuttgart (rubriques : accueil, présentation, fonctionnement, nouveautés livres et vidéos, la liste des DVD disponibles, vidéoclub, raconte-moi une histoire)

Les Instituts de Düsseldorf ([www.if-duesseldorf.org](http://www.if-duesseldorf.org)) et de Cologne ([www.ifcologne.de](http://www.ifcologne.de)) possèdent chacun un site indépendant avec des pages consacrées à leur médiathèque.

---

<sup>19</sup> Voir en annexes les captures d'écran des pages médiathèques de Berlin sur kultur-frankreich.de, Düsseldorf sur if-duesseldorf.org et Cologne sur ifcologne.de.

- Cologne (accueil, fonctionnement, nouveautés, *Literaturtipps* avec possibilité de recherche)
- Düsseldorf (nouveautés, présentation, fonctionnement, liste des revues, catalogue en ligne, bibliobus et plan de tournée du bibliobus).



**Evaluation des bibliothèques par secteur : tableau récapitulatif  
(données au 31.12.2002)**

	<b>Budg et</b>	<b>Collections</b>	<b>Inscrits</b>	<b>Suivi bibliothéco nomique</b>	<b>personnel</b>	<b>Horaires</b>	<b>informatisation</b>	<b>Bilan</b>
<b>Berlin</b>	+++	+++	+++	+++	+++	++	+++	+++
<b>Brême</b>	++	++	++	++	++	+	+++	++
<b>Cologne (données 2001)</b>	+	++	?	+	+	?	+	+
<b>Dresde</b>	++	+	+	++	+	+	++	+
<b>Düsseldorf</b>	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++
<b>Essen</b>	+++	+++	+++	+++	+++	+	+++	+++
<b>Francfort</b>	++	+	+	?	+	+++	+++	+
<b>Hambourg</b>	+	+	++	++	+	+	+	+
<b>Leipzig</b>	++	+++	+++	+++	+++	+	+++	+++
<b>Mayence</b>	++	++	++	+	+	++	+	++
<b>Munich</b>	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++
<b>Rostock</b>	+	+	+	++	+	++	++	+
<b>Sarrebruck</b>	+	+++	+	?	+	++	+	+
<b>Stuttgart</b>	++	++	++	++	++	++	+++	++
<b>Tübingen</b>	++	+++	+	++	+	+	+++	++

<b>Budget</b>	<b>Collections</b>	<b>Inscrits</b>	<b>Suivi</b>	<b>Personnel</b>	<b>horaires</b>	<b>Informatisation</b>
+++ : >11000<28000 E	+++ : > 15000 doc.	+++ : > 600 <1600	+++ : régulier, >10% non-livres (nl)	+++ : ≥1 ETP formé	+++ : >30h	+++ : logiciel de gestion
++ : >5000<9000 Euros + : <5000 Euros	++ : >10000 <15000 + : < à 10000 doc	++ : > 200 <600 + : < à 200	++ : irrégulier, <10% nl + : fonds vieilli, <10%	++ : < un ETP formé + : <un ETP non formé	++ : >20h<30h + : <20h	- + : bureautique ou ø

## **2.2. Mise en place du réseau des médiathèques et projets en cours**

### 2.2.1 Présentation du fonctionnement du réseau

Depuis 2000 et l'arrivée de la responsable de la médiathèque du CCCL de Berlin est intégrée une mission réseau à mi-temps pour le responsable de la médiathèque de Berlin.

Des échanges ont régulièrement lieu entre les différents responsables des bibliothèques par le biais notamment du mail ou du téléphone. Cela se traduit ainsi par l'échange d'expériences, de conseils et le prêt de documents.

La responsable du réseau a un effet fédérateur. Elle participe ainsi aux réunions du réseau des établissements français en Allemagne. Cette séance réunit les directeurs des Instituts, les responsables des bureaux spécialisés et le service culturel de l'Ambassade. Cette séance permet à chaque bureau de présenter les manifestations de l'année suivante et aux directeurs d'Instituts de faire leur programmation. Elle devrait être aussi normalement l'occasion pour chacun de prendre la parole, ce dont la responsable du réseau des médiathèques n'a malheureusement pas eu la possibilité lors des deux dernières réunions. Les médiathèques n'ont ainsi pas eu la parole depuis deux ans lors de cette réunion où un point sur le réseau des médiathèques à l'échelle de l'Allemagne se justifierait.

La responsable du réseau des médiathèques lance différentes actions en direction des médiathèques. Elle envoie des mailings pour la diffusion d'informations. Elle offre une aide et est l'interlocutrice privilégiée de chacun par exemple pour remplir des demandes de subventions, les bons de commande Ambassade... Elle peut dispenser des conseils concernant la gestion de la médiathèque aux directeurs d'Institut et aux personnels des bibliothèques qui en émettent le souhait.

Elle assure sa mission en recueillant et analysant annuellement les renseignements sur l'activité des bibliothèques du réseau et les besoins des personnels, notamment dans le domaine de la formation. Suite à ces enquêtes, elle a mis en place l'an dernier une formation d'initiation à la gestion d'une bibliothèque en 2002 et à l'utilisation d'Internet et l'évaluation de sites en 2004

pour les personnels non formés. Elle projette de faire une semaine de formation sur l'animation en bibliothèque en 2004.

La responsable du réseau a lancé une coopération avec la responsable du service scientifique de l'Ambassade à l'échelle du réseau. Les bibliothèques reçoivent des ouvrages scientifiques et les responsables des bibliothèques font de l'évaluation de sites scientifiques sur Internet. Ces signets seraient disponibles sur Internet par la suite. Les critères et les fiches d'évaluation ont été établies par la responsable du réseau. A l'heure actuelle, un nombre peu important de sites ont été évalués par manque de temps. On constate une implication inégale d'une bibliothèque à l'autre pour cette raison.

Ainsi la constitution du réseau des médiathèques est en cours, l'action la plus marquante étant de mettre à disposition sur Internet une consultation des catalogues des bibliothèques.

#### 2.2.2 Projet de mise en ligne des catalogues

Le projet phare scellant la mise en réseau des médiathèques françaises en Allemagne serait la mise à disposition sur Internet des catalogues des bibliothèques.

Pour ce faire, un cahier des charges rédigé début juillet 2003 a été envoyé à six sociétés fin août 2003. Celui-ci a été communiqué à trois sociétés françaises (Decalog, Dynix et RII) et à trois sociétés en Allemagne (Ex-Libris, Lib-it et VTLS). Le choix d'une société allemande, si elle a l'inconvénient de ne pas utiliser les mêmes systèmes et normes qu'en France, permettrait à terme l'intégration de ces catalogues aux catalogues collectifs allemands. Il s'agit ainsi à travers le choix de ces sociétés d'établir le panel le plus large de propositions et possibilités.

Trois sociétés ont répondu à l'offre : RII, Lib-it et Decalog ont envoyé leurs propositions.

L'étude des devis est réalisée par la responsable du réseau des médiathèques. Le choix sera fait à l'issue d'une présentation du réseau et des projets des sociétés au service culturel de l'Ambassade.

Etant donnée la disparité en matière d'équipement informatique et d'informatisation des bibliothèques, priorité est accordée dans un premier temps aux établissements disposant d'un personnel formé et dont l'activité et fonctionnement bibliothéconomique sont satisfaisants : Berlin, Düsseldorf, Munich, Leipzig, Brême et Stuttgart. A savoir également que Essen et Düsseldorf possèdent leur catalogue en ligne (par recopie de base).

La situation hétérogène et fluctuante d'une partie des bibliothèques ne bénéficiant pas de personnel formé, dans une situation financière parfois critique ne facilite pas la prise de décision. La réflexion est en cours sur les possibilités d'export offert par chacun des logiciels actuels, sur la nécessité de réinformatiser pour partie ou l'ensemble du réseau et quelles bibliothèques alors intégrer...

Le réseau des médiathèques françaises en Allemagne recouvre ainsi deux réalités : le réseau de fait, c'est-à-dire l'ensemble des bibliothèques françaises en Allemagne qui sont en contact. C'est aussi ce réseau en cours de constitution qui pourra partager des actions bibliothéconomiques. Il est encore tôt pour réfléchir à des tâches de catalogage partagé, qui, si il devait être mis en place, ne pourrait être géré que par du personnel formé...

## **II. Instituts, médiathèques et Bureau du Livre en Allemagne**

### **1. Présentation de la démarche et méthodologie**

Afin d'analyser au mieux le dialogue existant ou à créer entre le Bureau du Livre et les médiathèques en Allemagne, l'enquête - entretien est apparu comme le mode d'intervention le plus adéquat dans le temps imparti, eu égard à l'impossibilité de se déplacer dans chaque Institut.

La nécessité est apparue assez vite de faire trois enquêtes que l'on croiserait pour mieux cerner la place des médiathèques dans le réseau de diffusion de la littérature française et francophone en Allemagne. Chacune de ces enquêtes vise à donner la parole aux différents acteurs institutionnels de la diffusion du livre français et francophone.

L'entretien mené avec le Bureau du Livre<sup>20</sup> constitue le premier volet de cette démarche en définissant les champs d'action et modes d'intervention de celui-ci.

L'enquête<sup>21</sup> destinée aux directeurs d'Institut a pour but de cerner la place accordée aux médiathèques au sein de l'Institut, les actions menées par ou avec l'Institut dans le champ littéraire et l'intégration des médiathèques à ces événements.

L'enquête adressée aux responsables des médiathèques françaises en Allemagne met en avant le sentiment d'intégration de la médiathèque à la vie de l'Institut et l'importance qui lui y est accordée en l'analysant de manière professionnelle en regard de leur pratique. Elle permet également de mesurer le souhait et les possibilités de proposer des tâches partagées sur l'ensemble du

---

<sup>20</sup> Voir la première partie de ce mémoire consacrée à ce sujet, établie grâce à l'entretien du 22/09/2003.

<sup>21</sup> Voir en annexes les formulaires d'enquête.

réseau, de coopérations. Enfin cette enquête met en évidence la connaissance et la visibilité des actions du Bureau du Livre par les médiathèques.

L'ensemble de ces enquêtes permet également d'évaluer la qualité de la circulation de l'information et la conscience de chacun de l'importance de (se) tenir informé pour un service au public de qualité.

Les formulaires d'enquête à l'intention des directeurs d'Instituts et des responsables de médiathèques ont été une première fois envoyés fin septembre en fichier attaché avec un mail exposant le statut de l'enquêteur alors en stage auprès de la responsable du réseau des médiathèques françaises, ses attentes et les modalités souhaitées de l'enquête. Le formulaire pouvait être renvoyé rempli par mail ou être administré lors d'un entretien téléphonique dont le rendez-vous était laissé à la convenance du destinataire. Après une relance et un mail informatif appuyé par la responsable du réseau, chacun des questionnaires non rempli a donné lieu à un appel systématique. Un dernier mail à la fin du stage a constitué l'ultime relance.

## **2. Présentation des résultats des enquêtes**

### **2.1. Enquête auprès des directeurs d'Instituts**

#### 2.1.1 Déroutement de l'enquête

Sur 15 Instituts Français, 14 questionnaires ont été envoyés aux directeurs (dont un directeur adjoint pour un cas où le directeur n'a pas été remplacé), un directeur ayant en charge deux Instituts.

A l'issue des mailings et appels neuf réponses<sup>22</sup> ont été obtenues.

Il est à noter également que certains directeurs ont pris leurs fonctions cette année en septembre et qu'il est parfois difficile de répondre à certaines questions dans ce cas. Certains envisagent ou viennent de recruter une personne pour la

---

<sup>22</sup> Il semble au dépouillement de l'enquête que pour au moins un Institut, les réponses concernant la médiathèque ont été données à remplir à la responsable de la médiathèque.

bibliothèque et projettent la réorganisation de celle-ci. Ce dernier point pourrait ainsi faire évoluer la situation actuelle et modifier les réponses fournies ici à condition d'embaucher un professionnel des bibliothèques ayant les connaissances techniques pour une réorganisation efficace et à long terme.

### 2.1.2 Dépouillement de l'enquête

- La médiathèque au sein de l'Institut

Pour la majorité des directeurs (7) une médiathèque est indispensable au sein de l'Institut. Parmi eux, un directeur la qualifie à la fois d'indispensable et de luxe. Elle constitue un atout pour deux directeurs dont un précise que la bibliothèque pourrait être un luxe d'après le contexte financier de l'Institut même si elle est résolument un atout.

indispensable	7
un atout	2
un luxe	2

Le rôle attribué à une médiathèque d'Institut Français par la majorité (6) est de constituer un lieu d'information sur la France contemporaine et sur l'actualité française. Elle constitue aussi un lieu de promotion et de représentation de la France et la culture française pour trois d'entre eux. Elle est également un des lieux de vie de l'Institut.

outil de travail	1
créer du trafic / un des pivots de la vie de l'Institut	2
lieu d'information sur la France contemporaine / actualités	6
lieu d'information sur littérature et culture française	1
divertissement culturel	1
vitrine de la France	1
lieu d'échange	1

lieu de promotion de la langue française	2
susciter envie de découvrir la France	1
mission en complémentarité avec l'offre locale	1
complémentarité avec l'offre culturelle et linguistique de l'IF	1

La plupart des directeurs (7) jugent que la médiathèque au sein de leur Institut ne remplit que partiellement le rôle qu'ils leur ont défini. La raison principale de cette situation est liée à un manque de ressources et de personnel (5). Un directeur ne juge pas satisfaisante l'adéquation de la médiathèque à son rôle en raison du manque de place, de collections désorganisées et de l'ancienne ligne directrice de la politique d'acquisition. La mise en phase de la politique d'acquisition de la bibliothèque et du positionnement de l'Institut ainsi qu'une réorganisation du fonds en cours devraient permettre d'y remédier selon lui.

partiellement	6
Oui*	2
non	1

\*dont un oui mais pourrait être mieux avec plus de place allouée à la bibliothèque.

raison		Solution à envisager	
manque de moyens financiers	3	trouver un financement	2
problème d'image	1	ne remplira jamais totalement son rôle à cause des pratiques individuelles et d'Internet qui concurrencent IF (rôle: complémentarité avec IF...)	1
rôle attribué à bib e IF a évolué avec Histoire	1	restructurer présentation des collections	1
manque de personnel / pas de médiathécaire	2	embaucher des stagiaires pour aménagements / avoir une personne compétente	1



manque de complémentarité avec le centre d'auto apprentissage	1	trouver un financement	1
bibliothèque pas informatisée / pas de valorisation du fonds / difficulté d'exploitation	1	informatiser	1

Tous répondent intervenir dans le fonctionnement interne de la bibliothèque dans la mesure où celle-ci doit répondre aux directives et orientations définies par le directeur. Deux directeurs assurent la gestion totale de la bibliothèque en l'absence de personnel des bibliothèques dans les Instituts concernés.

grandes directives / supervise	3
(ré)organisation / axe de développement de la bibliothèque	2
ensemble du fonctionnement en concertation entre toutes les parties prenantes	1
gère tout (pas de personnel de bibliothèque)	2
ensemble des domaines sauf les acquisitions par la bibliothécaire	1
acquisitions / orientation des acquisitions	3*

\*dont un pour un domaine d'acquisition particulier

- L'Institut et le Bureau du Livre

La majorité des directeurs (7) ont des contacts fréquents ou réguliers avec le Bureau du Livre, cela se traduisant la plupart des cas à l'occasion des tournées d'auteurs.

fréquents / (très) réguliers	5*
pas autant que souhaité (raisons financières)	1

en baisse	1
excellent contact	1
en lien avec tournées d'auteurs / autres évènements (foire...)	5

\*deux directeurs donnent une évaluation chiffrée : 2 fois par mois; 4 fois par trimestre.

<b>Mode d'information des actions du Bureau du Livre</b>	
téléphone	5
mail	2
courrier / circulaires / fax	5
réunions du réseau/ de programmation	4
actions de communication	1
ne se prononce pas	1*

\*regret de ne pas toujours être informé du passage d'un écrivain dans la région ou trop tardivement pour réagir, souhait d'un feed back plus explicite

L'action développée à l'unanimité par tous les directeurs avec le Bureau du Livre concerne les tournées d'auteurs. Certains directeurs peuvent développer d'autres actions en partenariat avec le Bureau du Livre lors d'évènements du type fête de la poésie à Stuttgart; expositions lors de manifestations brémoises; soutiens à des manifestations littéraires à Cologne; discussions avec des auteurs/ éditeurs/ traducteurs... lors du forum international de la foire de Francfort

lectures / tournées d'auteurs / sollicitation lors de venues d'auteurs n'appartenant pas aux tournées initiées par le BdL	9*
sur des problèmes techniques	1
projet de traduction	1
évènements ponctuels	4

\*dont un directeur dit n'en avoir aucune pour le moment.

En 2003, les directeurs citent entre une et six manifestations réalisées avec le Bureau du Livre, la majorité (7) en citant une ou deux.

<b>Nombre de manifestations citées</b>	<b>Nombre d'Instituts</b>
Ne se prononce pas	1
1	3
2	4*
4	1
6	1

\*dont un depuis sa prise de fonction en septembre 2003

Tous les directeurs organisent d'autres manifestations littéraires en dehors de celles du Bureau du Livre. En 2003, il s'agit d'évènements type foire du livre et de lectures ou de rencontres. Pour les Instituts qui en donnent le détail, cela peut représenter entre une et sept manifestations en 2003.

<b>type</b>	<b>nb d'IF</b>
oui	9
expositions	1
actions ponctuelles / gestion d'évènements (avec partenariats)	5
actions régionales	1
lectures (tournées d'auteurs, lectures bilingues, lectures scéniques)	6
rencontres sur un thème/ conférences/ regards croisés	4

<b>Nombre de manifestations citées</b>	<b>Nombre d'Instituts</b>
Ne se prononce pas	2
1	1

Au moins 2	2
2	1
5	1
6	1
7	1

Les principales répercussions de ces manifestations littéraires pour l'Institut sont la publicité effectuée autour du centre dans la presse, auprès d'autres institutions et de nouveaux publics.

motivation à lire et découvrir les auteurs invités/ augmentation de l'emprunt des ouvrages	2
élargissement du lectorat	1
faire connaître le centre auprès d'autres institutions et donc d'autres publics	2
écho dans la presse	3
pas d'indicateur pour évaluer	2
public limité	2

Sur les neuf Instituts, huit comptabilisent les entrées lors des manifestations. La majorité des manifestations attirent autour d'une trentaine de personnes. Les manifestations attirant autour de cent personnes sont parfois des rencontres avec des classes ou lors d'événements à grande échelle type foire du livre.

<b>nb personnes</b>	<b>nb manifestations</b>
Ne se prononce pas	3
10 à 50 personnes	12
autour de 50-100	3

> 100 personnes	6+ 1
-----------------	------

Tous les Instituts développent des partenariats en rapport avec le livre. Ceux-ci sont en général réalisés avec une librairie ou des établissements type *Literaturhaus* qui leur permettent d'inviter des auteurs et de disposer de salles de lecture hors les murs. Pour quatre d'entre eux, les partenariats interviennent lors d'événements ponctuels.

Literaturforum/Literaturhaus	3
Cercle de lecture sur la littérature francophone / association (Deutsch-Französische Gesellschaft)	2
librairie(s)	5
bibliothèques publiques	1
institutions locales (théâtre, musée, cinéma, radio)	1
faculté (Romanistik) / Grandes écoles	1
éditeur local	1
Volkshochschule	1
bureau local (Raymond Queneau Mayence)	1

- La médiathèque et le Bureau du Livre

Lors des manifestations initiées par l'Institut ou le Bureau du Livre, la médiathèque est souvent associée selon les directeurs. Elles mettent en valeur leur fonds en rapport avec la manifestation et font la promotion de celle-ci.

toujours	6
occasionnellement	3
jamais	0

exposition des livres / mise en valeur du fonds	7
diffusion de l'information	4

livres sortis par les membres de l'Institut pour la préparation de la lecture	1
acquisition des ouvrages	1
intervention lors de la manifestation	1
rencontre de l'auteur avec des scolaires	1
manifestations dans les murs ayant lieu à la médiathèque	1

Cependant la médiathèque intervient rarement dans la sélection des auteurs lors des tournées. Elle peut émettre des propositions auprès de deux directeurs.

oui	0	
elle peut émettre des propositions	2	1 réponse couplée avec un non; 1 décision lors de réunions
non	6	
nsp	2	1 arrivée trop récente; 1 personne assurant à la fois la direction de l'Institut et la gestion de la médiathèque

Les délais d'information de la médiathèque lors des tournées d'auteurs sont variables. Pour un peu plus de la moitié, la médiathèque est avertie au moins un mois à l'avance. Seules deux le sont dès la prise de décision.

Ne se prononce pas	3	
3-4 mois	2	
dès la prise de décision	2	1 association à la réunion; 1 personne assurant à la fois la direction de l'Institut et la gestion de la médiathèque
1-2 mois	1	
variable	1	

La moitié des directeurs demande à la médiathèque d'organiser une action en parallèle de la manifestation. Il s'agit dans la plupart du temps de mettre en relief les ouvrages de son fonds. Aucun moyen spécifique n'est alors alloué.

oui	4	
non	5	2 projettent de le faire

exposition des ouvrages / mise en valeur du fonds	4
information	2
rencontre de l'auteur avec les scolaires	1

A la question : la médiathèque constitue-t-elle un relais efficace de l'action du Bureau du Livre dans la ville, les avis sont partagés. Une majorité ne la pense pas efficace ou pense qu'elle pourrait l'être davantage.

oui	2	1 mais peu mesurable car beaucoup d'actions hors les murs
non	3	
autre	2	pourrait l'être davantage
nsp	1	

Quatre directeurs pensent qu'il y aurait un partenariat à développer entre la médiathèque et le Bureau du Livre.

oui	4*	
non	2	1 partenariat déjà satisfaisant (directeur assurant la gestion de la médiathèque); 1 « [tout étant question de personne, il est plus facile de développer un partenariat directeur / Bureau du Livre, ne doit passer que par le directeur car il faut avoir le temps...»
nsp	2	
autre	1	

Les suggestions émises pour un partenariat entre la médiathèque et le Bureau du Livre sont les suivantes :

- promotion des auteurs et des ouvrages traduits en relation avec les tournées
- organisation de tournées de conteurs dans les murs de la bibliothèque pour les jeunes publics francophones
- Développer les manifestations pour les publics des écoles allemandes (*gymnasium*)

## 2.2. Enquête auprès des médiathèques

### 2.2.1 Déroulement de l'enquête

Sur les 15 Instituts, 14 formulaires ont été envoyés, une bibliothèque ne bénéficiant d'un responsable que depuis peu après une période où il n'y avait personne pour s'en occuper. 12 réponses ont été obtenues.

A noter que dans un cas, le directeur de l'Institut est également responsable de la médiathèque.

### 2.2.2 Dépouillement de l'enquête

- La médiathèque au sein de l'Institut

L'interrogation sur la place de la médiathèque au sein de l'Institut a été interprétée aussi bien dans son acceptation physique que psychologique. Pour la majorité, la médiathèque constitue l'un des volets de l'offre de l'Institut et occupe un emplacement prépondérant visible dès l'entrée ou central à l'étage.

un des services de l'IF	5*
place centrale, 1er étage	3
visible dès l'entrée	4



signalétique claire	3
emplacement à l'écart	1

Dans la majorité des cas, la bibliothèque bénéficie d'un environnement jugé favorable aussi bien au niveau de son insertion dans la ville que dans l'Institut. Deux médiathèques ont donné une réponse double.

Le sentiment d'un environnement défavorable est lié soit à l'emplacement de l'Institut soit à celui de la médiathèque.

favorable	11
défavorable	3

<b>environnement favorable par :</b>		<b>environnement défavorable par :</b>	
emplacement de l'IF	3	emplacement de l'IF	2
milieu francophone/francophile ; proximité d'universités, bibliothèques, librairies...	6	emplacement / espace dont dispose la médiathèque	4
intégration / place de la médiathèque dans l'IF	4		
mais à améliorer	1		

Pour la majorité des responsables de bibliothèque, une médiathèque d'Institut Français est un lieu d'information et de promotion concernant la France. Ceux-ci jugent qu'elle remplit son rôle totalement (6) ou pour partie à l'heure actuelle (6). Les insatisfactions sont liées à des manques de moyens en terme financier, humain, de locaux ou de matériel. Les suggestions apportées pour une amélioration sont diverses.

rendre les documents de la médiathèque accessibles	1
diffuser des supports simples accessibles aux apprenants, documents de tourisme mais peu d'ouvrages complexes	1

lieu d'information / centre de ressources sur la France	5
promotion / diffusion de la culture, société, pensée... française dans tous les domaines auprès des Allemands	5
permettre l'accès aux documents en langue originale	2
être le reflet de l'actualité française / image actuelle de la France et un peu d'histoire	2
un rôle différent selon les IF	1
être complémentaire de ce qui existe déjà / donner accès à des documents que les autres bibliothèques ne possèdent pas	2

<b>Rôle rempli ?</b>		<b>précisions</b>
oui	6	2 touchent le public ciblé; 1 satisfait le public; 1 augmentation du nombre d'inscrits
partiellement	6	public satisfait
non	0	

<b>Manques :</b>	
tous documents ne sont pas accessibles / archives	1
locaux exigus	3
manque de personnel	2
manque de budget / moyens	4
manque de technique moderne	1
modernise/compléter l'offre	2

<b>Solution à envisager :</b>	
désherbage	1
Plus de budget	1

saisir les ouvrages dans l'OPAC	1
bénéficier de plus de place	2
recruter	1
se spécialiser en complémentarité avec le paysage local	1

Plus de la moitié des responsables ne fait pas de propositions de budget ou ne peut le négocier. Ils ne sont que partiellement autonomes (6) dans la gestion de leur bibliothèque. Les personnels ne bénéficiant d'aucune autonomie dans la gestion de la médiathèque assurent en général le fonctionnement quotidien (prêt, information, animation...).

Certaines médiathèques avouent ignorer ce qu'est et comment fonctionne un budget ou ne l'avoir découvert que l'an dernier lors des journées de formation organisées à Berlin.

oui	5	1 mais par manque de moyens, budget année précédente reconduit; 1 principalement pour les revues
non	7	

<b>Autonomie de gestion</b>	
oui	3
partiellement	6
non	3

<b>Gestion partielle, domaines imposés :</b>		<b>Aucune autonomie, domaines laissés libres :</b>	
budget	4	prêt	1
tous les domaines	1	documentation / presse	1
acquisitions	1	information	1
		animations	1
		gestion du fonds sauf acquisitions	1

		choix acquisitions	1
--	--	--------------------	---

Lors des manifestations initiées par l'Institut, la médiathèque est souvent associée. Cette association est loin d'être systématique : seules trois bibliothèques sont toujours associées aux manifestations, sept occasionnellement et deux jamais. La bibliothèque est alors chargée de diffuser l'information et de présenter les ouvrages de son fonds en rapport avec la manifestation.

toujours	3
occasionnellement	7
jamais	2

participation de la bibliothèque à la manifestation / intervention	4	
effectue des recherches	1	
édition de dossier de presse	2	1 auprès des éditeurs français
diffusion de l'information	4	
présentation de l'auteur dans les classes linguistiques	2	
mise en valeur du fonds	6	
exposition	1	
commande des ouvrages quand ils ne sont pas disponibles à la bibliothèque	3	

La plupart des médiathèques mettent à disposition un fonds français traduit en allemand mais ce fonds ne fait pas souvent partie d'une politique d'acquisition. Une partie des bibliothèques met à disposition du public les traductions envoyées par les éditeurs lors des tournées d'auteur à l'Institut. Sur les huit bibliothèques, cinq présentent un fonds supérieur à cent volumes. Le fonds en allemand est le plus souvent présent dans une proportion inférieure à 2% du fonds total.

oui	8	4 précisés comme n'étant pas développé en dehors des envois des éditeurs
non	4	2 autrefois mais supprimé (contrordre de Paris / peu utilisé)

<b>Nombre de volumes</b>	
<20	1
autour de 50	1
100-200	3
400-500	1
autour de 1300	1

<b>Proportion du fonds en allemand</b>		
< à 2%	4	
>2%<3%	1	
autour de 7%	3	dont 1 proportion calculée sur le fonds romans

- La médiathèque et ses activités

A la question : « quelles animations et événements se déroulent-ils à la médiathèque ? De quels projets la médiathèque est-elle l'initiatrice ? », ont été aussi bien recensées : des précisions sur les animations précitées comme étant ou non un projet de la médiathèque, la description d'une animation originale ne faisant pas partie des animations génériques d'une médiathèque (« heure du conte, visite de classe... ») ou encore la mention de projets à venir ou réalisés pour la médiathèque. Les réponses visées étaient de l'ordre des deux premières citées, nous mentionnons à part les dernières.

Les bibliothèques sont en général à l'initiative des animations qu'elles mettent en œuvre. Il s'agit le plus fréquemment d'accueil de classe et de lectures.

<b>animations se déroulant à la médiathèque</b>		<b>initiative et mise en œuvre de la bibliothèque</b>
videoclub	1	oui

heure du conte / lectures et activités	6	3 oui / 2 non; 1 en réponse à une demande
quizz, jeux- concours (en parallèle des expos)...	2	oui
expositions thématiques	3	oui
visite de classe / accueil de groupes	9	oui mais peut être sur demande
présentation et diffusion de films pour des classes	1	oui
rencontre de famille bilingues (discussion et activités en français)	1	oui
expositions ou animations ponctuelles hors les murs	2	Oui ; 1 en réponse à une demande
aucune	2	

Cinq bibliothèques répondent n'être l'initiatrice d'aucun projet. Les projets cités par les autres bibliothèques sont : l'accès à Internet, la réinformatisation, le développement du fonds DVD, l'installation d'un poste de consultation de Cd-Rom, la création d'un fonds littérature francophone, le ciné-club, la consultation du catalogue depuis l'OPAC<sup>23</sup> de la bibliothèque universitaire (BU)<sup>24</sup>.

Six médiathèques ne développent pas de partenariats. Les partenariats les plus fréquents sont ceux développés avec les écoles et associations pour l'accueil de classes ou de groupes et l'échanges d'informations.

<b>partenariats</b>		<b>partenaires</b>	
catalogage en ligne / commun	2	BU / <i>Romanistik</i> / Université	3
événementiel	1	BM	3
communication / diffusion de l'information	2	association franco-allemande	1
accueil à la bibliothèque	3	jardins d'enfants, écoles	1

<sup>23</sup> *On Line Public Access Catalog*

<sup>24</sup> BU= bibliothèque universitaire, BM= bibliothèque municipale.

acquisitions / échanges d'informations	2	écoles	4
bibliobus	1	librairies	2

Seules deux médiathèques sont insérées dans un réseau en dehors du réseau des médiathèques françaises en Allemagne. La première a constitué un réseau avec les bibliothèques municipales de la ville, la seconde avec les bibliothèques universitaires du Land et de la ville.

oui	2
non	10

Trois médiathèques préparent des signets ou dossiers documentaires qui pourraient peut-être concerner l'activité du Bureau du Livre selon elles. La première constitue des dossiers thématiques, la seconde constitue des dossiers de presse à partir de la presse littéraire française qu'elle envoie au Bureau du Livre. La dernière demande des dossiers de presse auprès des éditeurs français et intègre le site Internet de l'auteur dans les signets à destination du public.

non	9
Oui ?	3

- La médiathèque et le Bureau du Livre

Malgré les formations organisées au sein du réseau et les présentations du Bureau du Livre ou autres lors de ces journées, de nombreuses médiathèques ignorent l'action du Bureau du Livre, parfois même en oublient son existence. Ainsi dans un cas, les crédits ambassade ont été considérés comme une coopération entre le Bureau du Livre et la médiathèque.

Il n'y a en général pas de coopération directe entre le Bureau du Livre et les médiathèques. Deux médiathèques ont répondu par l'affirmative à cette question. La première reçoit pour la première des listes des ouvrages traduits disponibles

chez des éditeurs allemands. La seconde est en contact régulier avec la Chargée du Livre pour l'échange d'informations, des conseils...

Notons que dans ces deux médiathèques, comme cela peut se produire dans d'autres, les responsables des médiathèques sont également assistants du directeur de l'Institut. Elles ont ainsi accès à des courriers et ont des contacts que n'ont pas les seuls bibliothécaires.

oui	2
non	9
nsp	1

Lors des manifestations initiées par le Bureau du Livre, la moitié des médiathèques sont associées à l'événement. Elles le sont sous des formes identiques que lors des manifestations organisées l'Institut. Deux médiathèques ont d'ailleurs signalé qu'elles ignoraient lesquelles étaient de l'initiative du Bureau du Livre ou de l'Institut.

Elles ne bénéficient d'aucun budget spécifique lors de ces manifestations. Tout est organisé sur le budget de fonctionnement.

toujours	7
jamais	5*

\*dont un : sauf venue de deux auteurs jeunesse une fois en coopération avec le Bureau du Livre Jeunesse

<b>est-il demandé d'organiser qqch à la médiathèque ?</b>	
oui	8*
parfois	1**
non	3

\* dont une fait office d'assistante du directeur et passe les annonces dans la presse...

\*\* s'occuper de l'auteur la journée quand le directeur n'en a pas la possibilité

mise en valeur des livres	1
achat des livres en français et traductions en	2



allemand	
vente de livres en commission lors de la soirée	1
information	1
fiche d'information sur l'auteur et son œuvre	1
présentation de l'auteur, animer la discussion et le débat	1

La médiathèque n'intervient généralement pas dans la sélection des auteurs lors des tournées.

émet des propositions	2
non	10

Les répercussions de ces manifestations pour la médiathèque sont difficiles à évaluer. Les avis sont partagés. D'une part, les ouvrages mis en valeur dans le fonds à l'occasion de la manifestation sortent. Pour les autres médiathèques, il n'est constaté aucune différence notable.

attire un nouveau public	3
entrée de livres dans le fonds	2
un contact différent avec le public	1
emprunt des ouvrages présentés	4
visite de l'auteur	2
aucune notable	4
impossible à évaluer	1

La médiathèque est généralement informée des manifestations en même temps que la parution du programme. La fréquence de renouvellement des programmes dépend des Instituts. Toutes acquièrent les ouvrages en cas d'absence dans le fonds.

Pour la moitié des bibliothèques, le délai d'information n'est pas suffisant pour l'acquisition des ouvrages avant la venue de l'auteur en cas d'absence dans le fonds. En effet, il faut un minimum de temps entre la commande et la réception des ouvrages. D'autre part, certaines bibliothèques n'ont la possibilité de faire leurs acquisitions qu'une seule fois dans l'année. Elles n'ont donc pas la possibilité de répartir leurs acquisitions ou de faire des achats ponctuels en fonction d'un événement à l'Institut quand le service culturel ne prend pas le relais.

Notons aussi qu'il est parfois impossible de faire part d'une information définitive pour certains événements complexes (les venues d'auteurs ne sont jamais à l'abri d'une annulation ou d'un changement de date).

<b>Délai d'information</b>		
découverte au hasard, jamais informée	2	
env. 3 semaines	1	entre 3 semaines et dernière minute
moyenne 1-2 mois	4	
moyenne 2-3 mois	1	
moyenne 3-4 mois	3	

<b>Délai suffisant ?</b>	
oui	6
généralement mais pas toujours	1
non	5

<b>Acquisition des ouvrages</b>		
oui	10	
parfois	2	si le budget n'est pas épuisé
non	0	

Parmi les réponses, sept bibliothèques sont tenues informées des différentes actions : une ne l'est pas systématiquement, trois le sont car la personne en charge de la médiathèque est la même que le directeur ou la secrétaire/assistante du directeur.

Les autres bibliothèques doivent se renseigner avec les aléas que cela implique et à cette fin :

site Internet Bureau du Livre/ Bureau du Livre Jeunesse	3
par le programme culturel, les affiches, les invitations...	3
en demandant /en discutant	2
directeur ou assistante du directeur en charge de la bibliothèque donc forcément au courant	3

La moitié des bibliothèques consulte le site Internet du Bureau du Livre, un quart le fait régulièrement.

Quatre bibliothèques disent n'avoir découvert le site que par le biais de l'enquête, une n'en connaissait visiblement que la page d'accueil, n'ayant pas remarqué les liens hypertextes vers les différentes rubriques.

Deux disent ne l'avoir découvert que récemment, une en septembre 2003 et s'en servir depuis grâce à la visite du responsable du Bureau du Livre Jeunesse.

<b>consultation</b>	
oui	6
non	6

<b>fréquence</b>	
rarement	3*
souvent	1
1x/mois	2

\*dont une pour se tenir au courant, même s'il n'y a pas de tournée dans l'institut, mais rarement car frustrant...

La question : « La médiathèque acquiert-elle les traductions auxquelles le Bureau du Livre s'associe ? » a soulevée plusieurs difficultés.

Tout d'abord, pour les bibliothèques développant un fonds en allemand, la question de la participation du Bureau du Livre à la traduction ne se pose pas, les acquisitions étant faites en fonction de l'œuvre elle-même.

D'autre part, très peu sont au courant des traductions aidées pas le Bureau du Livre.

Enfin autre cas, la plupart des fonds traduits ne sont pas acquis mais reçus ou demandés auprès des éditeurs lors des tournées d'auteurs. Dans la majorité des Instituts, ces envois à la direction / service culturel sont souvent donnés à la bibliothèque pour être intégrés au fonds.

oui	0	
parfois	3	1 sur demande auprès des éditeurs; 1 parfois reçus
non	9	1 envoi éditeurs ; 1 que auteurs en tournée

La majorité des bibliothèques ont le sentiment que le dialogue est inexistant entre elles et le Bureau du Livre.

inexistant	7
rarissime	1
ponctuel	3
fréquent	1*

\* directeur = responsable de la médiathèque

Ainsi, la question : « la médiathèque vous semble-t-elle un relais efficace de l'action du Bureau du Livre dans votre ville ? » a posé problème dans la mesure où il n'existe aucun contact entre le Bureau du Livre et la majorité des bibliothèques. On peut effectivement s'interroger sur la pertinence du terme « relais » comme on me l'a parfois fait remarquer.

oui	5
non	6
ne peut évaluer car ignore action du Bureau du Livre	1

Les suggestions en matière de coopération entre le Bureau du Livre et les médiathèques font l'objet de citations ci-après :

- « depuis que j'occupe le poste de bibliothécaire à l'Institut [environ deux ans], je n'ai reçu aucune information du Bureau du Livre concernant son action et le travail commun possible avec les médiathèques du réseau, et je m'en étonne. J'aimerais effectivement en savoir plus ! »
- partenariat satisfaisant, pas d'amélioration souhaitée si ce n'est le délai au niveau des propositions d'auteurs mais il est compréhensible que les tournées soient parfois reportées.
- reçoit tous les deux mois les envois d'office de l'ADPF<sup>25</sup> où il y a à prendre et à laisser surtout compte tenu du public spécial de la bibliothèque, peu intéressés à la littérature, essentiellement des professionnels du français. Aimerais pouvoir informer le Bureau du Livre de ces besoins spécifiques du public. Souhait de pouvoir agrandir le fonds selon les besoins et non les envois. Souhait de faire une demande plus spécifique au Bureau du Livre et savoir comment celui-ci peut aider de ce point de vue-là, souhait d'avoir des contacts avec le Bureau du Livre Jeunesse.

L'action la plus importante de la médiathèque est en direction des écoles et des apprenants français : besoin en livre jeunesse, de conseil, ce qui est sorti, ce qui est bien pour le public allemand (ce qui est adéquat en France ne l'est pas forcément en Allemagne).

- échange des informations, des titres, auteurs, lancer des actions plus spécifiques comme l'an dernier où des auteurs jeunesse écrivent

également des romans pour adultes. Echanges par thème : les traductions de premiers romans, le roman policier... (Lepizig).

- pas vraiment au courant de ce que fait le Bureau du Livre, souhait de s'informer, souhait d'envoi des suggestions de tournées même si la décision n'appartient pas à la médiathèque. Possibilité de faire un palmarès des prêts avec le logiciel informatique.

Le service linguistique invite des auteurs jeunesse (peut-être avec le Bureau du Livre Jeunesse ?) souhait que cela se tienne à la médiathèque, préparation de tous les dossiers par la bibliothécaire qui s'est beaucoup investie pour le faire connaître et souhaite que cela se fasse régulièrement.

- veut bien faire un dossier... mais personne ne peut s'isoler pour travailler à la bibliothèque. Une animation, un partenariat seraient intéressants pour la bibliothèque, on peut en rêver mais chaque minute est comptée.
- n'arrive pas à cerner l'action du Bureau du Livre, difficile de parler de partenariat quand on ne sait pas vraiment ce qu'il fait.
- débordée de travail, accepte tout soutien mais ne voit pas en quoi peut apporter quelque chose... mais accepte propositions.
- Obtenir des livres traduits pour orienter les acquisitions d'après les intérêts des éditeurs allemands, avoir un reflet des intérêts des lecteurs allemands pour acheter en français ce qu'ils peuvent trouver en allemand (il est alors plus facile d'aborder en français ce qui a été lu auparavant dans sa langue maternelle) dans différents domaines pas que la littérature mais aussi les essais, les documentaires... Souhait que soit indiquée l'année de parution des livres sur la liste disponible sur Internet.
- un des domaines de partenariat possible : coopérer sur les nouveautés, question courante de la part du public. Il y a souvent plein d'idées mais compte tenu de la situation pas de possibilité de les mettre en pratique.

Possibilité de développer une liste d'ouvrages francophones vue la réorientation de la bibliothèque.

---

<sup>25</sup> Association pour la Diffusion de la Pensée Française.

Pas vraiment au courant des actions du Bureau du Livre. Ainsi le site Internet pourrait être un meilleur relais pour les nouveautés françaises si on avait connaissance du lien. Presque sûre que les médiathèques l'envisagent comme un site fait pour l'extérieur et n'ont pas l'idée qu'il puisse être utilisé comme un service, une source d'information.

- préparer la venue d'auteurs et influencer le travail des enseignants scolaires et universitaires en fonction d'une rencontre (préparation des textes)

### **III. La coopération du Bureau du Livre et le réseau des médiathèques françaises**

#### **1. Etat des lieux de la coopération actuelle**

Il n'existe à l'heure actuelle aucune coopération entre le Bureau du Livre et le réseau des médiathèques françaises en Allemagne. Les situations d'une bibliothèque à l'autre sont assez inégales. Certaines peuvent en effet bénéficier d'un dialogue en raison de la présence d'une manifestation liée au livre dans leur ville (type foire du livre). Les bibliothèques bénéficiant d'un contact direct avec le Bureau du Livre sont très peu nombreuses. Il s'agit en général d'établissements où le responsable de la médiathèque est l'assistant du directeur voire le directeur de l'Institut lui-même.

Parmi les actions menées autour du Livre, le Bureau du Livre est amené à dialoguer avec les Instituts lors de tournées d'auteur ou de grandes manifestations type « foire du livre ». Il est alors naturel pour lui de s'adresser au directeur pour des questions d'organisation. La diffusion de l'information, une fois le programme arrêté, doit alors se faire alors au sein de l'Institut.

Autre constat établi lors de l'enquête au sujet des relations entre Bureau du Livre et bibliothèques d'Instituts, une part non négligeable des personnels de bibliothèques ignorent les missions et les actions du Bureau du Livre malgré une présentation de celui-ci lors d'une semaine de formation à Berlin en 2002.

Pour élargir les considérations autour des relations entre Bureau du Livre et médiathèques françaises à l'étranger, il a été souhaité d'avoir un aperçu de la situation dans des pays comparables en termes d'offre culturelle et de niveau de vie. Pour cela, il a été sélectionné quelques exemples en Europe.



La structure du Bureau du Livre varie selon les pays<sup>26</sup> :

- Les fonctions Bureau du Livre et responsable de la médiathèque en charge du réseau des médiathèques françaises sont séparées, quelques exemples: l'Argentine, le Brésil, l'Égypte, l'Espagne, le Mexique, Le Royaume-Uni, la Russie et la Tunisie... Au Maroc se trouvent un Bureau du Livre et une coordination des médiathèques.
- Le médiathécaire est officiellement en charge du Bureau du Livre : au Liban et en République tchèque.
- Le médiathécaire est *de facto* en charge du Bureau du Livre, par exemple : l'Italie, le Portugal et Madagascar...
- Le Chargé du Livre s'occupe de la médiathèque, par exemple : Israël, le Laos, la Biélorussie...

Afin de mettre en avant les spécificités du réseau allemand et d'envisager l'articulation entre Bureau du Livre et médiathèque à l'étranger, nous avons souhaiter développer ici trois exemples significatifs recueillis lors d'interrogations auprès de médiathèques françaises en Europe.

Les situations présentées ci-dessous proviennent des communications effectuées par la responsable de la médiathèque de Londres, la responsable de la médiathèque de Madrid et le responsable de la médiathèque de Prague/Chargé du Livre.

## **2. La situation en Europe**

### **2.1. Londres et le réseau britannique**

Le réseau des médiathèques françaises au Royaume-Uni se compose de cinq établissements. Un établissement a fermé l'an dernier et d'autres restructurations ne sont pas à écarter. En dehors de Londres qui représente une très grosse

---

<sup>26</sup> Merci à Olivier Planchon (Bureau des médiathèques françaises à l'étranger) de m'avoir fourni les renseignements qui suivent.

structure, les autres bibliothèques sont similaires en taille. Toutes les bibliothèques sauf une sont gérées par des professionnels des bibliothèques.

Un projet de rédaction de politique documentaire pour le réseau est en cours. Celle-ci doit prendre en compte la spécificité d'Oxford qui attire un public majoritairement de chercheurs et d'universitaires en raison de son fonds, à la différence des autres bibliothèques.

Seule la médiathèque de l'Institut Français de Londres est sur Internet. Une seule bibliothèque est informatisée. Il n'est pas considéré comme prioritaire à l'heure actuelle dans le réseau de constituer un catalogue collectif.

Deux réunions annuelles rassemblent les membres du réseau dont la tête est assurée par la responsable de la médiathèque de Londres. S'il existe des partenariats avec la médiathèque de Londres, il n'en existe aucun au niveau du réseau.

Il n'existe pas véritablement de partenariat entre le Bureau du Livre et le réseau des médiathèques. La médiathèque de Londres prête main-forte en cas de besoin lors de manifestations à l'Institut. Il n'y a habituellement pas de manifestation organisée directement entre le Bureau du Livre et la médiathèque. En 2003, le Bureau du Livre et la responsable des acquisitions « mauvais genre » ont monté un festival de Bandes Dessinées. Cet événement devrait être réitéré à condition de développer des partenariats car la mise en place s'est avérée très lourde.

Lors de tournées d'écrivains, la médiathèque n'intervient pas dans le choix des auteurs. Les contacts entre le chargé du Livre et la responsable de la médiathèque de Londres sont très réguliers. La médiathèque est informée de la vie de l'Institut lors des réunions hebdomadaires du service culturel et des chefs de service de l'Institut présidées par le conseiller culturel / directeur de l'Institut Français.

Lors des manifestations, le service d'information rapide constitue des dossiers de presse, une table de présentation est organisée à la médiathèque et la publicité de l'événement est assurée au sein de la médiathèque sous forme d'affiches.

## 2.2. Prague et le réseau en République tchèque

Les établissements français en République tchèque sont l'Institut Français de Prague, les cinq Alliances françaises, d'un centre franco-tchèque et de clubs franco-tchèques (dont deux présentent des fonds documentaires intéressants). Seul l'Institut Français de Prague dispose réellement d'une bibliothèque dont le catalogue est consultable sur Internet, les autres établissements proposent de petits fonds documentaires. Ces derniers touchent un public limité et disposent de peu de moyens. Trois sont informatisés. Ils sont gérés pour la majorité par les directeurs des Alliances ou des professeurs de français.

Des livres et des abonnements sont acquis sur les crédits d'approvisionnement du Bureau du Livre et sont envoyés dans le réseau. Les Alliances Françaises sont associées à des opérations importantes du Bureau du Livre (par exemple une manifestation autour du roman noir). La promotion des livres publiés dans le cadre du Programme d'Aide à la Publication (PAP) devrait s'étendre aux Alliances.

Le responsable de la médiathèque de l'Institut Français de Prague est également chargé du Livre<sup>27</sup> : «Nous tentons de mener une politique du livre, cohérente, globale, quels qu'en soient les acteurs : Institut (et donc médiathèque qui en est un service) et SCAC<sup>28</sup> (et donc Bureau du Livre). Les manifestations que nous organisons sont donc toujours conçues comme communes (stand à la Foire du Livre de Prague et animations autour de la Foire du Livre ; promotion des livres aidés dans le cadre du PAP Salda ; coopération avec les milieux professionnels)». «Toutes les manifestations importantes concernant le livre et l'écrit font l'objet de réunions communes médiathèque et équipe culturelle».

En parallèle des manifestations, la médiathèque met en évidence son fonds, documente le projet, le relaie auprès de ses usagers...

---

<sup>27</sup> Pour une présentation du livre français et francophone en République tchèque, se référer à l'article d'Alain Massuard dans le *BBF* intitulé «La situation du livre français en République tchèque».

<sup>28</sup> SCAC : Service de Coopération et d'Action culturelle.

### **2.3. Madrid et le réseau espagnol**

Créé en 2000-2001, le réseau des médiathèques françaises en Espagne implique six Instituts Français et vingt des vingt-quatre Alliances Françaises. La médiathèque de l’Institut Français de Madrid en constitue la tête de réseau. Le réseau est «loin d’être homogène en matière de local, d’heures d’ouverture, de présence de professionnels (présents dans pratiquement tous les instituts, absents dans pratiquement toutes les alliances), crédits d’acquisition d’ouvrages...».

Le Bureau du Livre est assuré par un chargé de mission sous l’autorité du SCAC à l’Ambassade. Les contacts sont fréquents entre le Bureau du Livre et la responsable de la médiathèque de Madrid.

Il existe un partenariat entre le Bureau du Livre et la médiathèque. Celle-ci bénéficie des invitations d’auteurs de l’initiative du Bureau du Livre, sur proposition de la médiathèque ou d’un éditeur. Tous deux s’informent mutuellement de leurs actions. Lors des réunions entre le Bureau du Livre et le directeur de l’Institut Français de Madrid, la responsable de la médiathèque est conviée.

De plus, un projet de salon du livre devrait se monter en partenariat avec le Goethe Institut, le British Council et l’Istituto Italiano di Cultura et le Bureau du Livre.

Au niveau du réseau, le partenariat avec le Bureau du Livre est également présent. Le réseau a pu enrichir son fonds documentaire grâce à des subventions du Bureau du Livre. Le Bureau du Livre est partenaire pour toutes les actions réseau initiées par la médiathèque - tête de réseau à l’intention des autres médiathèques.

«Le partenariat entre les bibliothèques du réseau et le [Bureau du Livre] est le même qu’entre le [Bureau du Livre] et la médiathèque de [l’Institut Français de Madrid], sauf que nous avons peut-être plus de moyens pour développer des actions culturelles et que nous sommes plus près. Mais le [Bureau du Livre] se concerta avec l’ensemble des directeurs d’Instituts d’une part, et avec le délégué général des alliances d’autre part, de façon à ce que ses actions profitent à l’ensemble du réseau».

### **3. Perspectives et limites de la coopération entre le Bureau du Livre et le réseau des médiathèques françaises en Allemagne**

Le Bureau du Livre et la médiathèque constituent chacun un des maillons de la chaîne du Livre. De plus l'activité de la médiathèque est complémentaire des manifestations culturelles. Pour la médiathèque, une conférence, une lecture, un festival ou encore une nouvelle parution peut être l'occasion de mettre en valeur ou de développer son fonds. Tout en diffusant l'information à son public, elle peut ainsi proposer des bibliographies ou encore constituer des dossiers documentaires disponibles sur papier ou Internet... L'élaboration de répertoires de sites, de dossiers documentaires déposés sur un site commun à tous, Bureau du Livre et médiathèques, est une solution relativement souple et exploitable rapidement. Elle permettrait ainsi la création d'outils partagés sur l'ensemble du réseau, profitables aux bibliothèques manquant de personnel formé ou de temps.

Il peut y avoir également une collaboration entre attachés de presse des instituts, Chargée du Livre et bibliothécaires pour rassembler les documents relatifs aux manifestations réalisées dans l'Institut et / ou par le Bureau du Livre et leurs répercussions. Cette idée n'est pas étrangère au réseau des médiathèques françaises en Allemagne. Pour ne citer que deux exemples, Leipzig réunit des coupures de presse transmises au Bureau du Livre et Munich constitue des dossiers d'actualité à disposition du public.

Dans un article portant sur le partenariat des bibliothèques au sein des établissements et services culturels français, Jean-Jacques Donard<sup>29</sup> suggérait également la possibilité « d'enregistrer les conférences, filmer les animations et de mettre à disposition du public de la bibliothèque (et des enseignants de français) les cassettes sonores ou les vidéocassettes reprenant les points forts du programme [...]»

---

<sup>29</sup> **DONARD Jean-Jacques.** «La bibliothèque/médiathèque et ses partenaires au sein des établissements et des services culturels français». *Les Bibliothèques de France à l'étranger, bulletin n°4*. 1994, p. voir dans ce même article, l'illustration des dossiers documentaires mis en place à Budapest.

Un autre point susceptible d'intéresser les bibliothèques et le Bureau du Livre est la connaissance du terrain: le lectorat pour les bibliothèques, les éditeurs pour le Bureau du Livre et les partenaires locaux de chacun.

A Budapest<sup>30</sup>, la bibliothèque et le Bureau du Livre ont rédigé une étude sur la situation du livre français en Hongrie sous les différents aspects (traduction, édition, diffusion, lecture).

On constate tout d'abord que la mise en place d'une coopération doit commencer par une amélioration de la communication entre le Bureau du Livre et les médiathèques. Il est en effet impératif avant toute action que chacun des partenaires se connaisse et soit tenu au courant du travail et des actions, des rencontres régulières entre la chargée du Livre et la responsable du réseau sont ainsi souhaitables.

Dans la mesure où la bibliothèque est un lieu d'information sur la France contemporaine, elle doit pouvoir renseigner sur les différents événements relevant des manifestations culturelles francophones, notamment en Allemagne. Pour cela, même si aucune manifestation ne devait se dérouler au sein de l'Institut, il serait utile qu'une liste des différentes actions menées et proposées par le Bureau du Livre soit transmise aux bibliothèques, par exemple sous la forme peu contraignante d'une liste de diffusion.

Comme le souligne Dominique Arot dans son ouvrage sur les *Partenariats des bibliothèques*<sup>31</sup>, il existe des conditions minimales du partenariat : «à chaque fois qu'une bibliothèque dispose de moyens trop modestes en personnel, en locaux et en collections, non seulement elle se trouve en difficulté pour assumer ses missions de base, mais encore elle n'est plus en mesure de se poser comme l'initiateur ou le partenaire possible d'actions conduites avec ses correspondants.». Il convient pour cela de délimiter clairement les bibliothèques pouvant assumer un partenariat en regard du temps et des moyens qui seront mis à leur disposition. Pour cela, la première expérience du partenariat avec le service scientifique et

---

<sup>30</sup> *Id.*

<sup>31</sup> **AROT Dominique.** *Les Partenariats des bibliothèques.* Villeurbanne: ENSSIB; Paris: ADPF/MAE, 2002, p. 20.

l'évaluation de sites Internet scientifiques en Allemagne pourra servir d'aide à la décision de constitution de groupes de travail.

# Conclusion

La réflexion sur la coopération entre le Bureau du Livre et le réseau des médiathèques françaises en Allemagne s'est révélée délicate à différents niveaux. Tout d'abord la complexité du réseau, son hétérogénéité, le poids de l'Histoire et les réformes en cours ne permettent pas d'en dresser un portrait sans qu'il paraisse immédiatement trop simpliste.

D'autre part, la structure même du Bureau du Livre n'est pas si évidente. Selon les pays, les personnes en charge de la mission livre se retrouvent à différents échelons de l'organigramme. On constate également une diversité des profils des personnes en charge de cette mission. Il n'existe d'ailleurs aucune liste de diffusion, aucune réunion ou aucun bulletin permettant d'échanger sur les pratiques d'un pays à l'autre. Les actions du Bureau du Livre connaissent certes des constantes liées à sa mission première de promotion du Livre français et francophones: les invitations d'auteurs, les programmes d'aide à la publication, à la traduction, participation à de grandes manifestations. Ce sont en général les informations disponibles sur leur site Internet, quand ceux-ci en disposent. Mais il est toujours difficile de cerner leurs partenariats, les possibilités de crédits d'approvisionnement et dans quelles mesures ils agissent de concert avec les médiathèques françaises.

Ainsi Dominique Arot<sup>32</sup> note : «Il faut bien sûr souhaiter que toutes les structures s'intéressant à la diffusion du livre et de l'édition française à l'étranger (bureau du livre français, etc.) considèrent les bibliothèques françaises à l'étranger comme des partenaires naturels de leur action. Les réponses au questionnaire ne fournissent pas d'informations précises sur ce sujet».

La mise en place d'une coopération entre le Bureau du Livre et le réseau des médiathèques françaises en Allemagne et ses modalités demandent ainsi une

---

<sup>32</sup> *Op.cit.* p. 72.



réflexion et une concertation avec tous les partenaires, c'est-à-dire chacun des personnels de bibliothèques concernées et chargé du Livre.

La difficulté de concrétiser des projets est renforcée par le contexte. Nous sommes à une période charnière de l'évolution du réseau des médiathèques françaises à l'étranger. Ainsi depuis une enquête menée en 1993<sup>33</sup>, des axes prioritaires ont été définis<sup>34</sup> en vue de l'unification et la cohérence de ce réseau :

- sensibiliser les postes diplomatiques à l'importance de la documentation
- renforcer les moyens financiers à long terme pour la modernisation du réseau
- professionnaliser les agents et former les personnels
- publier un bulletin servant de lien entre les différentes bibliothèques et ouvrant le dialogue avec les partenaires extérieurs
- envoyer des missions d'aide à la mise en place de vrais projets d'établissements.

Cette nouvelle orientation est en cours et n'a pas encore pris tous ses effets partout. C'est en intensifiant le dialogue, en informant sur ses missions et actions et en nouant des partenariats que la bibliothèque pourra affirmer l'importance du rôle qu'elle a à jouer dans le cadre des restructurations.

La question envisagée dans le cadre de cette étude n'est pas spécifique aux relations Bureau du Livre / médiathèque d'Institut Français. Des projets de coopération peuvent en effet être envisagés avec les différents services de l'Ambassade. En effet, la bibliothèque constitue un service transversal, au cœur de l'action culturelle. Elle se doit ainsi d'offrir un panorama et un service de renseignement sur la France et interagit avec l'action des différents Bureaux spécialisés, services pédagogiques ou scientifiques de l'Ambassade... Il est donc

---

<sup>33</sup> Questionnaire adressé à l'ensemble des organismes documentaires cf. **KUPIEC Anne**. «Les Bibliothèques françaises à l'étranger : Analyse.», *Les Bibliothèques de France à l'étranger, le 2<sup>ème</sup> dossier*. 1993, p. 4-15.

<sup>34</sup> Cf. intervention de Jean-David Lévitte, ancien directeur de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques (DGCRST), sur la modernisation du réseau des médiathèques devant le Conseil supérieur des bibliothèques le 16 mars 1995. **CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES**. *Rapport 1995*. Paris : Conseil supérieur des bibliothèques, 1995, p. 55.

capital que la bibliothèque soit mise au cœur de ce dispositif, elle qui offre un contact direct et permanent avec public.

Comme le souligne Jean-Jacques Donard<sup>35</sup>, la bibliothèque sous peine d'être conduite «à l'isolement, voire à un manque de cohérence avec une politique culturelle globale», se doit d'entretenir des relations soutenues avec chacun des services culturels français. «Elle a en effet tout à gagner de jouer le rôle de caisse de résonance et de participer pleinement chaque jour aux activités de l'établissement [...] Mais cela n'est vrai aussi, en retour, que dans le cas où elle est associée au jour le jour aux manifestations culturelles».

---

<sup>35</sup> *Op.cit.*

# Bibliographie

## Les bibliothèques françaises à l'étranger

Annuaire des Instituts et alliances françaises :  
<http://www.diplomatie.gouv.fr/annuaire>

*Répertoire des bibliothèques, médiathèques et centres de ressources des établissements culturels français à l'étranger : données de 1996.* Paris : APDF, 1998.

**CONSEIL SUPÉRIEUR DES BIBLIOTHÈQUES.** *Rapport 1995.* Paris : Conseil supérieur des bibliothèques, 1995, p.

**KUPIEC Anne.** « Les Bibliothèques françaises à l'étranger: Analyse. ». *Les Bibliothèques de France à l'étrange, dossier n°2.* 1993, p. 4-15.

**POUYET Bernard.** « Rapport de synthèse ». . ». *Les Bibliothèques de France à l'étrange, dossier n°1.* 1993, p.

**SAGAERT Marc.** « Le réseau des médiathèques françaises à l'étranger ». *BBF* 47, 2002, p. 46-54.

## Les médiathèques françaises en Europe

Mémoire ensib Londres.

Adresses internet

<http://www.institutfrances.org> [dernière consultation le 18/12/2003] site Internet de l'Institut Français de Barcelone contenant les pages de la médiathèque.

<http://www.ifbilbao.org> [dernière consultation le 18/12/2003] site Internet de l'Institut Français de Bilbao contenant les pages de la médiathèque.

[www.ifecosse.org.uk](http://www.ifecosse.org.uk) [dernière consultation le 18/12/2003] site Internet de l'Institut Français d'Ecosse.

<http://www.frenchbooknews.org.uk> [dernière consultation le 18/12/2003] site Internet du Bureau du Livre au Royaume-Uni.

<http://www.fslg.libr.port.ac.uk> [dernière consultation le 18/12/2003] site Internet du French Studies Library Group.

<http://www.londonfacet.org.uk> [dernière consultation le 18/12/2003] site Internet sur les ressources culturelles et éducatives du Borrow auquel a participé l'Institut Français de Londres.

<http://www.ifmadrid.com> [dernière consultation le 18/12/2003] site Internet de l'Institut Français de Madrid contenant les pages de la médiathèque.

<http://www.livres.cz> [dernière consultation le 18/12/2003] site Internet consacré à la littérature française et francophone d'une traductrice de français, subventionné par le Bureau du Livre.

<http://ifp.paprika.net> [dernière consultation le 18/12/2003] site Internet proposant la consultation du catalogue de la médiathèque de l'Institut Français de Prague.

<http://www.alliancefrancaise.org.uk> [dernière consultation le 18/12/2003] site Internet portail des Alliances françaises au Royaume-Uni.

Site internet : [www.ifzg.org](http://www.ifzg.org) Saragosse?

<http://www.ambafrance.es/seville> [dernière consultation le 18/12/2003] site Internet de l'Institut Français de Séville contenant les pages de la médiathèque.

<http://www.infraval.org> Valence?

**GRANDET Odile.** «*Varia*, la rénovation d'une bibliothèque française à Londres». *BBF* 45. 2000, p. 11-16.

**MASSUARD Alain.** «La situation du livre français en République tchèque». *BBF*

**MASSUARD Alain.** *La politique du livre et de l'écrit : Bilan 1997-2003 : note à l'attention de Monsieur l'Ambassadeur.* 2003, 11p.

**MASSUARD Alain.** *Médiathèque - centre d'information sur la France contemporaine : note de présentation.* [s.d.], 2p.

## **Les médiathèques françaises en Allemagne**

<http://www.ifcologne.de> [dernière consultation le 18/12/2003]

<http://www.if-duesseldorf.de> [dernière consultation le 18/12/2003]

<http://www.kultur-frankreich.de> [dernière consultation le 18/12/2003]

*Dossier Bibliothèques en Allemagne. Bulletin d'information de l'ABF* 190, 2001, p. 4-46.

**GIAPICONI Thierry.** *Manuel théorique et pratique d'évaluation des bibliothèques*, Paris : éd. du Cercle de la Librairie, 2001, p.

**GOASGUEN Jean, GENTON Bernard.** *230.000 Livres, 13.000 Lecteurs: les Bibliothèques des Instituts Français en Allemagne: Rapport de mission du 19 octobre 1990.* 1990, 89 p.

**KUPIEC Anne.** « Administration et personnel : huit critères d'évaluation », *Mémothèque*. Paris : MAE/ADPF, 2003. p. 58-9.

**LARGOUET Anita.** *Médiathèque de L'institut de France de Brême: Compte rendu de visite effectuée le 18/02/2003*. 2003, 6 p.

**LARGOUET Anita.** *Médiathèque de L'institut de France de Cologne: Compte rendu de visite effectuée le 19/04/2002*. 2002, 7 p.

**LARGOUET Anita.** *Médiathèque de L'institut de France de Dresde: Compte rendu de visite effectuée le 18/06/2002*. 2002, 6 p.

**MOCELLIN Catherine.** *Université Ruprecht-Karl, Heidelberg : la bibliothèque universitaire, la bibliothèque du Séminaire de romanistique, la bibliothèque Victor Hugo*. Villeurbanne : Enssib, 2003.

## **La coopération**

*Répertoire de la coopération internationale à l'usage des bibliothèques*, Paris : FFCB, 1995.

**COOPÉRATION DES BIBLIOTHÈQUES EN AQUITAINE.** *L'Aide internationale en matière de livres et de lecture : Actes du colloque, Bordeaux, 7-8 avril 1994*. Bordeaux : Coopération des bibliothèques en Aquitaine, 1996, 143 p.

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COOPÉRATION DES BIBLIOTHÈQUES.** *Perspectives pour la coopération : Actes du colloque, Bordeaux, 3-4 juin 1991*. Orléans : FFCB, 1991, p.

**AROT Dominique.** *Les Partenariats des bibliothèques*. Villeurbanne: ENSSIB; Paris: ADPF/MAE, 2002, 367 p.

**DINCLAUX Marie, VOSGIN Jean-Pierre.** *Partenariats et bibliothèques : domaines culturel et international*. Bordeaux : PUB, 1998, 120p.

**DONARD Jean-Jacques.** «La bibliothèque/médiathèque et ses partenaires au sein des établissements et des services culturels français». *Les Bibliothèques de France à l'étranger, bulletin n°4*. 1994, p.

**RAYMOND Jean-François (de).** *L'Action culturelle extérieure de la France*. Paris : la Documentation Française, 2000.

# Table des annexes

<b>LE BUREAU DU LIVRE.....</b>	<b>I</b>
ANNEXE 1-1 : ORGANIGRAMME DU SERVICE CULTUREL .....	I
ANNEXE 1-2 : ENTRETIEN AVEC LE BUREAU DU LIVRE DE BERLIN .....	I
ANNEXE 1-3 : QUESTIONNAIRE DU BUREAU DU LIVRE AUX INSTITUTS .....	III
ANNEXE 1-4 : SITE INTERNET DU BUREAU DU LIVRE .....	IV
<b>LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE .</b>	<b>VIII</b>
ANNEXE 2-1 : LE RÉSEAU CULTUREL FRANÇAIS EN ALLEMAGNE .....	IX
ANNEXE 2-2 : QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX BIBLIOTHÈQUES PAR BERLIN .....	XI
ANNEXE 2-3 : FICHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BERLIN .....	XVIII
ANNEXE 2-4 : FICHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE BRÊME.....	XXI
ANNEXE 2-5 : FICHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE DRESDE .....	XXIV
ANNEXE 2-6 : FICHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE DÜSSELDORF .....	XXVII
ANNEXE 2-7 : FICHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE ESSEN.....	XXX
ANNEXE 2-8 : FICHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FRANCFORT .....	XXXIII
ANNEXE 2-9 : FICHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE HAMBOURG .....	XXXVI
ANNEXE 2-10 : FICHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LEIPZIG.....	XXXIX
ANNEXE 2-11 : FICHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MAYENCE .....	XLII
ANNEXE 2-12 : FICHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE MUNICH.....	XLV
ANNEXE 2-13 : FICHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE ROSTOCK .....	XLVIII
ANNEXE 2-14 : FICHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SARREBRUCK.....	LI
ANNEXE 2-15: FICHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE STUTTGART.....	LV
ANNEXE 2-16: FICHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TÜBINGEN.....	LIX
ANNEXE 2-17: PAGE INTERNET DE LA MÉDIATHÈQUE DE BERLIN .....	LXII
ANNEXE 2-18: PAGE INTERNET DE LA MÉDIATHÈQUE DE COLOGNE.....	LXIII
ANNEXE 2-19: PAGE INTERNET DE LA MÉDIATHÈQUE DE DÜSSELDORF .....	LXIV
<b>LES ENQUÊTES .....</b>	<b>LXV</b>
ANNEXE 3-1 : ENQUÊTE DESTINÉE AUX DIRECTEURS D’INSTITUT .....	LXVI



ANNEXE 3-2 : ENQUÊTE DESTINÉE AUX RESPONSABLES DES MÉDIATHÈQUES ... LXX  
ANNEXE 3-3 : ENQUÊTE EN EUROPE ..... LXXV

## **Annexe 1 :**

# **Le Bureau du Livre**

**Annexe 1-1 : Organigramme du Service culturel**

Ambassade de France à Berlin

**Conseiller culturel***Secrétaire*

**Conseiller culturel adjoint =  
Coopération linguistique, éducative  
et universitaire**

*Secrétaire***Secrétaire général***Secrétaire*

<p><b>Attaché de coopération pour le français</b> (DELF- DALF, cours de français dans les instituts, jeunesse et sport, jumelages et appariements) <i>secrétaire</i></p>	<p><b>Attaché universitaire</b> (coopération et bourses universitaires, relations avec les lecteurs français et le DAAD) <i>secrétaire</i></p>	<p><b>Attaché culturel</b> (suivi du réseau scolaire français en Allemagne - questions de formation professionnelle – relations avec l’OFAJ) <i>secrétaire et CCPL AEFE</i></p>	<p><b>Assistante = Chargée du Livre</b></p>	<p><b>Attachée culturelle</b> (échanges artistiques, relations avec les bureaux spécialisés et avec l’AFAA) <i>secrétaire</i></p>	<p><b>Attachée audiovisuelle</b> (chargée des médias, de l’audiovisuel et du cinéma) <i>secrétaire</i></p>
--	--	---	---	---	--

**Annexe 1-2 : entretien avec le Bureau du Livre de Berlin**

Questionnaire ayant servi de guide à l'entretien du 22/09/03 avec la Chargée du Livre

1. Quelle est la place du Bureau du Livre au sein de l'Ambassade et de l'Institut?  
Organigramme :
2. Quel est son rôle ?
3. Quelles sont ses actions ?
4. De qui se compose-t-il (quels statuts, quels rôles ?)
5. Y a-t-il une spécificité du Bureau du Livre allemand par rapport à ses homologues dans d'autres pays ?
6. Avez-vous des rapports, des réunions avec des Chargés du Livre dans d'autres pays ?
7. Quelles directives recevez-vous du ministère ?
8. De qui recevez-vous des budgets ? Budget en hausse/baisse ?
9. A quels établissements s'adressent les actions du Bureau du Livre ?
10. Quels sont vos interlocuteurs ?
11. Quel est son dialogue avec les médiathèques ?
12. Quels documents sont édités pour la diffusion des informations auprès du public et auprès des professionnels ?
13. Contacts avec le bureau du livre français à l'étranger ? (DLL-Mcult)
14. Envoi des traductions de livres français ?

15. Envoi de livres des tournées d'auteur a la bibliothèque ?
16. Politique d'animation
17. Qui s'occupe du site Internet, des remises à jours, des signets, des coups de cœurs...
18. Quelles sont les grandes manifestations en Allemagne dans lesquelles le livre français peut prendre place ? Le BdL y intervient-il et de quelle manière ?
19. Comment connaître la situation du Livre français et francophone en Allemagne ?  
Avez-vous des chiffres sur l'activité d'achats allemands auprès d'éditeurs français, les mouvements du livre français, les zones géographiques où il est plus présents, les librairies de livres français en Allemagne...
20. Avez-vous des dossiers sur les partenariats et tournées d'auteurs dans les Instituts en Allemagne que je pourrais consulter ?

## **Annexe 1-3 : Questionnaire du bureau du Livre aux Instituts**

### **TOURNEES D'ECRIVAINS** **EN REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE**

Nom de l'auteur :

Objet de la conférence :

Etapas (villes/ Ifs) :

**Répondez s.v.p. aux questions suivantes par une courte description :**

Quels sont les partenaires locaux avec lesquels la conférence a été organisée? Dans quels objectifs?

Nombre de personnes ayant assisté à la conférence? Quel a été le public majoritaire?

Sous quelle forme s'est déroulée la conférence?

Comment a été appréciée la conférence?

a) Point de vue de l'auteur

b) Point de vue du public

c) Point de vue des Chefs d'établissements

Propositions/ idées/ suggestions aux vues de cette tournée pour les prochaines tournées

Revue de presse. Joindre à ce formulaire les articles de presse allemande concernant la conférence.

## Annexe 1-4 : site Internet du Bureau du Livre

Capture de l'écran d'accueil et pages « actualités »

[www.kultur-frankreich.de](http://www.kultur-frankreich.de) consulté le 18/12/2003



### Thème du mois

#### Une nouvelle librairie française à Berlin

Ouverte depuis le 15 septembre dernier, la nouvelle librairie française Zadig se situe au cœur du quartier historique de Berlin Mitte. Desservie largement par les S-Bahn, U-Bahn et tramways du réseau berlinois, elle se trouve à deux pas du croisement entre la Oranienburgerstrasse et la Linienstrasse, du Tacheles, de l'ancienne poste et de la Neue Synagoge.

Librairie française à vocation d'ouverture européenne, son nom est un clin d'œil au conte philosophique éponyme de Voltaire, écrit du temps de ses échanges privilégiés avec Frédéric II, en pleine époque des Lumières. Entre tradition et modernisme, Zadig se revendique du classicisme et de l'humanisme de Voltaire, de son cosmopolitisme, teinté de sérieux et de malice.

Dans un Berlin multiculturel, l'ambition de la librairie est d'incarner la diversité de la francophonie de la manière la plus exhaustive possible, en offrant un choix de qualité et en temps réel des nouveautés éditoriales françaises. Elle proposera ainsi un vaste panel d'ouvrages en langue française, depuis les classiques de la littérature jusqu'aux parutions les plus récentes. Les titres seront choisis selon l'actualité française, en portant l'accent sur les thématiques franco-allemandes.

La librairie a, en outre, pour vocation d'être un lieu de rencontre et d'échange entre les différents membres de la communauté francophone et francophile à Berlin. Ayant à cœur de suivre de près les évolutions rapides de l'intérêt culturel dans la nouvelle capitale, elle sera le lieu de diverses manifestations :

lectures d'auteurs de renom ou d'écrivains moins connus, mais participant à la richesse du paysage culturel et littéraire français ; thèmes du mois sur un éditeur, un genre littéraire ; cafés-débats ; rencontres entre écrivains et éditeurs de France et d'Allemagne...

Pour en savoir plus, vous pouvez dès maintenant vous rendre sur le site de la librairie Zadig : [www.zadigbuchhandlung.de](http://www.zadigbuchhandlung.de) Zadig, librairie française Linienstrasse 141 10115 Berlin tél. : 030/ 280 999 05 fax : 030/ 280 999 06 email : [zadig.buchhandlung@berlin.de](mailto:zadig.buchhandlung@berlin.de) Une nouvelle librairie française à Berlin

## Publications françaises

<b>Anna F. Garréta</b>	<i><b>Pas un jour</b></i>	<b>Grasset</b>
<b>Arnaud Cathrine</b>	<i><b>Les Vies de Luka</b></i>	<b>Verticales</b>
<b>Chantal Thomas</b>	<i><b>Les Adieux à la reine</b></i>	<b>Seuil</b>
<b>Eric-Emmanuel Schmitt</b>	<i><b>Lorsque j'étais une oeuvre d'art</b></i>	<b>Albin Michel</b>
<b>Fred Vargas</b>	<i><b>Coule la Seine</b></i>	<b>Viviane Hamy</b>
<b>Gérard de Cortanze</b>	<i><b>Assam</b></i>	<b>Albin Michel</b>
<b>J.M.G. Le Clézio</b>	<i><b>Révolutions</b></i>	<b>Gallimard</b>
<b>Jean Echenoz</b>	<i><b>Au piano</b></i>	<b>Minuit</b>
<b>Jean Vautrin</b>	<i><b>Le Journal de Louise B.</b></i>	<b>Laffont</b>
<b>Jean-Marie Rouart</b>	<i><b>Nous ne savons pas aimer</b></i>	<b>Gallimard</b>
<b>Jean-Pierre Milovanoff</b>	<i><b>La Mélancolie des innocents</b></i>	<b>Grasset</b>
<b>Jérôme Garcin</b>	<i><b>Théâtre intime</b></i>	<b>Gallimard</b>
<b>Marc Dugain</b>	<i><b>Heureux comme qui en France</b></i>	<b>Gallimard</b>
<b>Maurice Nadeau</b>	<i><b>Serviteur ! Un itinéraire critique à travers livres et auteurs depuis 1945.</b></i>	<b>Albin Michel</b>
<b>Mohammed Dib</b>	<i><b>L.A. Trip</b></i>	<b>La Différence</b>
<b>Olivier Rolin</b>	<i><b>Tigre en papier</b></i>	<b>Seuil</b>
<b>Philippe Besson</b>	<i><b>L'Arrière-saison</b></i>	<b>Julliard</b>
<b>Philippe Djian</b>	<i><b>Ca, c'est un baiser</b></i>	<b>Gallimard</b>
<b>Sylvie Germain</b>	<i><b>Chanson des mal-aimants</b></i>	<b>Gallimard</b>
<b>Tiphaine Samoyault</b>	<i><b>Les Indulgences</b></i>	<b>Seuil</b>
<b>Tzvetan Todorov,</b> <b>entretiens avec Catherine</b> <b>Portevin</b>	<i><b>Devoirs et délices, une vie de passeur</b></i>	<b>Seuil</b>

## Traductions du français



<b>Ahmed Abodehmann</b>	<i><b>Der Gürtel</b></i>	<b>Distel Verlag Marburg</b>
<b>Alain Demurger</b>	<i><b>Die Ritter des Herrn</b></i>	<b>Beck Verlag München</b>
<b>Anna Gavalda</b>	<i><b>Ich habe sie geliebt</b></i>	<b>Hanser Verlag München</b>

Mit der Unterstützung des Bureau du Livre der Französischen Botschaft

<b>Cathrine Thuil</b>	<i><b>Schaumhochzeit</b></i>	<b>Gustav Kiepenheuer</b>
<b>Verlag Leipzig</b>		
<b>Cécile Wasjbrot</b>	<i><b>Mann und Frau den Mond betrachtend</b></i>	
<b>Chantal Pelletier</b>	<i><b>More is less</b></i>	<b>Distel Verlag Heilbronn</b>
<b>Christian Oster</b>	<i><b>Meine Putzfrau</b></i>	<b>Eichborn Verlag Berlin</b>

Mit der Unterstützung des Bureau du Livre der Französischen Botschaft

<b>Christophe Honoré</b>	<i><b>Die Sanftheit</b></i>	<b>Wagenbach Verlag</b>
<b>Berlin</b>		

Mit der Unterstützung des Bureau du Livre der Französischen Botschaft

<b>David Le Breton</b>	<i><b>Schmerz</b></i>	<b>Diaphanes Verlag Berlin</b>
<b>Emmanuel Todd</b>	<i><b>Welmacht USA - ein Nachruf</b></i>	
<b>Emmanuèle Bernheim</b>	<i><b>Stallone</b></i>	<b>Kett&amp;Cotta Verlag</b>
		<b>Stuttgart</b>

Mit der Unterstützung des Bureau du Livre der Französischen Botschaft

<b>Eric Laurent</b>	<i><b>Was Geschieht mit Artur Clein?</b></i>	
---------------------	--	--

Mit der Unterstützung des Bureau du Livre der Französischen Botschaft

<b>Eric-Emmanuel Schmitt</b>	<i><b>M. Ibrahim und die Blumen des Koran</b></i>	
<b>Franck Pavloff</b>	<i><b>Brauner Morgen</b></i>	<b>Distel Verlag Heilbronn</b>
<b>François Jullien</b>	<i><b>Dialog über die Moral</b></i>	<b>Merve Verlag Berlin</b>
<b>Fred Vargas</b>	<i><b>Fliehe weit und schnell</b></i>	<b>Aufbau Verlag Berlin</b>
<b>Frédéric Lenoir</b>	<i><b>Das Geheimnis des Weinbergs</b></i>	

Mit der Unterstützung des Bureau du Livre der Französischen Botschaft

<b>Jacques Derrida</b>	<i><b>Eine Gewisse Unmöglichkeit vom Ereignis zu sprechen</b></i>	<b>Merve Verlag Berlin</b>
<b>Jean-Claude Carrière</b>	<i><b>Die Ferien des M. Hulot</b></i>	<b>Alexander Verlag Berlin</b>
<b>Jean-Luc Nancy</b>	<i><b>Corpus</b></i>	<b>Diaphanes Verlag Berlin</b>
<b>Jean-Patrick Manchette</b>	<i><b>Die Affäre N'Gustro</b></i>	<b>Distel Verlag Heilbronn</b>
<b>Louis Marin</b>	<i><b>Die Malerei zerstören</b></i>	<b>Diaphanes Verlag Berlin</b>
<b>Lucette Destouches</b>	<i><b>Mein Leben mit Céline</b></i>	<b>Piper Verlag Berlin</b>

Mit der Unterstützung des Bureau du Livre der Französischen Botschaft

<b>Maxence Fermine</b>	<i><b>Opium</b></i>	<b>Kindler Verlag Berlin</b>
------------------------	---------------------	------------------------------

- Michel Foucault**                      *Der anthropologische Zirkel*    **Merve Verlag Berlin**  
**Patrick Modiano**                      *Die kleine Bijou*                      **Hanser Verlag München**
- Mit der Unterstützung des Bureau du Livre der Französischen Botschaft
- Philippe Jaccottet**                      *Der Unwissende*                      **Hanser Verlag München**
- Mit der Unterstützung des Bureau du Livre der Französischen Botschaft
- Philippe Lacoue-Labarthe**              *Metaphrasis*                      **Diaphanes Verlag Berlin**  
**Raymond Queneau**                      *Sonntag des Lebens*                      **Wagenbach Berlin**  
**Raymond Queneau**                      *Unwahrscheinliche Flausen*    **Wagenbach Berlin**
- Mit der Unterstützung des Bureau du Livre der Französischen Botschaft
- Roland Barthes**                      *Chronik*                      **Merve Verlag Berlin**  
**Tonino Benacquista**                      *Die Melancholie der Männer*    **DuMont Verlag Köln**
- Mit der Unterstützung des Bureau du Livre der Französischen Botschaft
- Yasmina Khadra**                      *Die Schwalben von Kabul*        **Aufbau Verlag Berlin**

## **Annexe 2 :**

# **le réseau des médiathèques françaises en Allemagne**

## Annexe 2-1 : le réseau culturel français en Allemagne

Parmi ces centres, quinze contiennent une bibliothèque –centre de ressources faisant parti du réseau des médiathèques françaises en Allemagne: Berlin, Brême, Cologne, Dresde, Düsseldorf, Essen, Francfort, Hambourg, Leipzig, Mayence, Munich, Rostock, Sarrebruck, Stuttgart, Tübingen.



- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Institut culturel franco-allemand de Aix-la-Chapelle</li> <li>• CCCL de Berlin</li> <li>• Institut Robert Schuman de Bonn</li> <li>• CCCL de Brême</li> <li>• Institut français de Dresde</li> <li>• CCCL de Düsseldorf</li> <li>• Bureau culturel français d'Erfurt</li> <li>• Institut franco-allemand d'Erlangen</li> <li>• Institut culturel franco-allemand de Essen</li> <li>• CCCL de Francfort</li> <li>• Centre culturel français de Fribourg</li> <li>• CCCL de Hambourg</li> <li>• Institut français de Hanovre</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau de la coopération universitaire de Heidelberg</li> <li>• Centre culturel franco-allemand de Karlsruhe</li> <li>• Centre culturel français de Kiel</li> <li>• Institut français de Cologne</li> <li>• CCCL de Leipzig</li> <li>• Magdeburg - Antenne culturelle de l'Ambassade de France en Saxe-Anhalt</li> <li>• CCCL de Mayence</li> <li>• CCCL de Munich</li> <li>• Institut français de Rostock</li> <li>• Institut d'études françaises de Sarrebruck</li> <li>• CCCL de Stuttgart</li> <li>• Institut culturel franco-allemand de Tübingen</li> </ul> |
|--|--|

© <http://www.kultur-frankreich.de>

## Annexe 2-2 : questionnaire soumis aux bibliothèques par Berlin

Ce questionnaire a pour objectif d'actualiser les données concernant la bibliothèque. Il a également pour but de mieux apprécier la situation des bibliothèques tant sur le plan de leur fonctionnement que sur le plan informatique.

Il doit également permettre de définir les besoins en formation des personnels appelés à travailler au sein des bibliothèques. Nous souhaitons que les questions concernant cet aspect soient directement traitées par les personnes concernées.

Nous vous remercions par avance du temps et du soin pris pour y répondre. La réponse au questionnaire est souhaitée pour le 15 février (afin que les résultats puissent être exploités avant la réunion annuelle des bibliothécaires, prévue début mars).

Pour toutes précisions ou questions complémentaires :

*(coordonnées de la responsable du réseau des médiathèques françaises à Berlin)*

<b>Intitulé de l'établissement</b> ( <i>IF, CCCL, CFA, etc...</i> )			
Responsable de la bibliothèque/médiathèque	Nom, prénom Téléphone, fax Adresse e-mail		
<b>Budget 200-</b>	Budget de l'établissement Crédits MAE/ambassade Autre		
<b>Personnel :</b>	Nombre d'agents Total équivalents temps plein		
Si la bibliothèque ne dispose pas de personnel, prévoyez-vous un recrutement ?	OUI		NON

<b>Collections :</b>  Livres ( <i>nombre de volumes</i> ) Supports sonores ( <i>nombre d'unités</i> ) Supports vidéo ( <i>nombre d'unités</i> ) Cédéroms ( <i>nombre de titres</i> ) Périodiques ( <i>nombre de titres</i> )	
<b>Horaires d'ouverture</b>  Nb. heures hebdomadaires  Nb. jours/an	

<b>Public (données 200-)</b>  Nbre de visiteurs par jours  Nombre d'inscrits actifs ( <i>lecteurs inscrits ayant emprunté au moins une fois en 2001</i> )  Pourcentages par nationalité ( <i>français, allemands, autres</i> )  <u>Nbre de prêts en 200-</u>  Livres Supports sonores Supports vidéo Cédéroms Périodiques	
---	--

<b>Gestion bibliothéconomique</b>					
Acquisitions	De quels outils d'aide aux acquisitions disposez-vous ? ( <i>cochez la case correspondante</i> )				
<b>LIVRES</b>	ELECTRE	OUI		NON	

	LIVRES-HEBDO	OUI		NON	
	Bulletin critique du livre	OUI		NON	
	Revue des livres pour enfants	OUI		NON	
	La presse ( <i>préciser les titres de revues utilisées</i> )				
	AUTRE				
<b>Supports sonores eT vidéo</b> ( <i>préciser les outils documentaires utilisés</i> )					
<b>CATALOGAGE</b>	Utilisez-vous les normes de catalogage de l'AFNOR ( <i>répondre par oui ou non</i> )				
	ISBD (M) = Z 44-050 (déc. 89)			Description allégée Z 44-073	
<b>INDEXATION</b>	Quelle est la classification utilisée ?				
	Quelle est l'indexation matière utilisée ?				

<b>SERVICES ET ANIMATION</b>				
La bibliothèque propose-t-elle les services suivants ?				
Dossier de presse/dossiers thématiques	OUI		NON	
Service questions/réponses via Internet	OUI		NON	
Visites de la bibliothèque/ accueil de classes	OUI		NON	
Heure du conte-animation autour du livre	OUI		NON	
Autre				

<b>COOPERATION</b>
Quelles sont les coopérations développées par la bibliothèque avec d'autres bibliothèques



Quelles sont les coopérations développées par la bibliothèque avec d'autres partenaires

<b>INFORMATIQUE</b>					
<i>GESTION BIBLIOTHECONOMIQUE INFORMATISEE</i>					
La <b>gestion bibliothéconomique</b> est-elle informatisée ?	OUI		NON		
<i>Si la bibliothèque n'est pas informatisée</i>					
Disposez-vous de catalogues ?	Sur fiches	OUI		NON	
	Autre	OUI		NON	
Envisagez-vous une informatisation à court terme ?	OUI		NON		
<i>Si la bibliothèque est informatisée</i>					
Date de l'informatisation					
Nom du système informatique et version utilisée					
Fournisseur					
Fonctions informatisées	Prêt	OUI		NON	
	Acquisitions	OUI		NON	
	Catalogage	OUI		NON	
	Statistiques	OUI		NON	
	OPAC	OUI		NON	
Nombre de postes	Professionnels		Publics		
Le système permet-il <b>d'importer</b> des notices au format UNIMARC	OUI		NON		
Le système permet-il <b>d'exporter</b> des notices au format UNIMARC	OUI		NON		
Si le système permet d'importer d'autres types de notices, précisez					

Si le système permet d'exporter d'autres types de notices, précisez				
Le catalogue de la bibliothèque est-il accessible sur Internet ?	OUI		NON	
Sinon, envisagez-vous de mettre à disposition sur Internet le catalogue de la bibliothèque ?	OUI		NON	
<i>CONSULTATION DES CEDEROMS</i>				
<b>Disposez-vous de postes de consultation de cédéroms</b>	OUI		NON	
<i>INTERNET</i>				
<b>Proposez-vous des postes de consultation Internet au public?</b>	OUI		NON	

<i>LE PERSONNEL DE LA BIBLIOTHEQUE</i>	
<b>Le personnel possède-t-il un diplôme professionnel (bibliothèque ou documentation) ?</b>	Merci de préciser pour <b>chaque agent</b> travaillant et intervenant à la bibliothèque
Nom, prénom	Intitulé du diplôme et année d'obtention
<b>Le personnel a-t-il été formé au métier des bibliothèques et de la documentation dans le cadre de la formation continue ?</b>	Merci de préciser pour <b>chaque agent</b> travaillant et intervenant à la bibliothèque
Nom, prénom	Type de formation et année de la formation
<b>Le personnel a-t-il été formé à micro-informatique</b>	Merci de préciser pour <b>chaque agent</b> travaillant et intervenant à la bibliothèque
Nom, prénom	Type de formation et année de la formation

<i>Le personnel a-t-il été formé à la Internet</i>	Merci de préciser pour <b>chaque agent</b> travaillant et intervenant à la bibliothèque			
Nom, prénom	Type de formation et année de la formation			
<i>Le personnel a-t-il été formé à la création de pages web</i>	Merci de préciser pour <b>chaque agent</b> travaillant et intervenant à la bibliothèque			
Nom, prénom	Type de formation et année de la formation			
<i>Le personnel dispose-t-il d'une connexion à Internet ?</i>	OUI		NON	
<i>Le personnel dispose-t-il d'adresse de messagerie électronique (Si, oui, merci de les indiquer ci-dessous)</i>	OUI		NON	
<i>Le personnel est-il abonné à des listes de discussion professionnelles (biblio-fr, e-bibdoc, etc...) (Si oui, merci d'indiquer les listes)</i>	OUI		NON	

Chaque agent est invité à formuler ses besoins en formation professionnelle	
Parmi les thèmes suivants, quels sont ceux correspondant à vos besoins ( <b>indiquer le nom de la personne intéressée par un thème</b> )	
<b>Notions de base indispensables pour gérer une bibliothèque</b>	
thème	Nom, prénom
Les acquisitions (imprimés et supports audio-visuel)	
Indexation et classifications	
Catalogage (imprimés et supports audio-visuel)	
Bibliographie et recherche documentaire ( tous supports : papier, cédérom, internet)	

<b>thèmes de formations spécialisées</b>	
Littérature jeunesse	
Constitution d'une vidéothèque	
L'animation en bibliothèque	
Autres	

**Annexe 2-3 : fiche de la bibliothèque de Berlin**

<b>Fiche d'évaluation de la médiathèque</b>	
<b>Situation au 31.12.2002</b>	
Organisme :	Institut français / CCCL
Ville :	Berlin
Adresse :	Kurfürstendamm 211,10719 Berlin Allemagne
Téléphone avec ind. intern.:	49 30 885 902 83
Télécopie avec ind. intern. :	49 30 885 902 84
E-mail :	<a href="mailto:mediathek.berlin@kultur-frankreich.de">mediathek.berlin@kultur-frankreich.de</a>
Responsable de la médiathèque - centre d'information	<i>Nom</i>
Date de création :	1997
Date d'informatisation :	<b>1996/97</b>
Dates et évènements clés :	
Evénements divers :	<b>deux déménagements entre 1997 et 2000</b>
<b>1) Locaux</b>	
Surface en accès public de la médiathèque en m <sup>2</sup> :	420
Surface de bureaux en m <sup>2</sup> :	80
Nombre de places de lectures :	16
<b>2) Personnel</b>	
Nombre total d'emplois à plein temps :	3,8 + vacations étudiantes 24h/mois)
Nombre d'emplois qualifiés :	3,8
<b>3) Publics - Prêts</b>	
Nombre total d'inscrits dans l'année :	1530
Nombre total de prêts dans l'année :	40868
Nombre de prêts de livres	22751
Nombre de prêts de documents sonores	10600
Nombre de prêt vidéo	7417
Nombre de prêts de cédérom	0

Nombre de prêts de revues	100
Nombre de prêts (autres : préciser)	
Nombre moyen de lecteurs/visiteurs par jour :	120
Nombre de jours d'ouverture par an :	220
Nombre d'heures d'ouverture par semaine :	26
<b>4) Collections</b>	
Budget d'acquisition en Euros :	28 180
budget propre	19 000
budget ambassade	9 180
budget autre	
Nombre total de documents :	19 579
Nombre de livres :	16 693
Nombre d'abonnements à des périodiques en cours :	71
Nombre de documents sonores (cassettes/ CD) :	1692
Nombre de vidéocassettes :	1034
Nombre de DVD :	45
Nombre de cédéroms	44
Nombre d'autres documents (préciser) :	
Sections spécifiques : jeunesse - espace presse - espace internet	
Autres :	
<b>5) Informatique</b>	
Gestion : informatique / manuelle *	oui
Nom du logiciel :	libermedia
Version :	4,3,0,150
Fonctions informatisées :	
catalogage	oui
acquisitions	non
récupération de notices	non
prêt	oui
statistiques	oui
recherche (opac)	oui

Nombre de postes de travail (catalogage, prêt)	6	
Nombre de postes de consultation du catalogue (OPAC) :	2	
<b>6)Services</b>		
Service d'information sur la France : oui / non *	oui	
Nombre de demandes par mois :	50	
Nombre de postes en accès publique de consultation Internet	5	
<b>7)Animations :</b>		
Visites de classe - heure du conte -		
<b>8)Publications</b>		
Brochure de présentation	oui (papier+Internet)	
Guide de l'usager	non	
Listes d'acquisition	oui (papier+Internet)	
Catalogues	oui (papier+Internet)	
Bibliographies	sur demande	
<b>Liste du personnel :</b>		
Nom, Prénom	Position administrative (type de contrat)	nb d'heures hebdomadaires
Nom 1	Détachée	38,3
Nom 2	recrutée locale	38,3
Nom 3	recrutée locale	38,3
Nom 4	recrutée locale	31

**Annexe 2-4 : fiche de la bibliothèque de Brême**

<b>Fiche d'évaluation de la médiathèque</b>	
<b>Situation au 31.12.2002</b>	
Organisme :	CCCL de Brême
Ville :	D-28203 Bremen
Adresse :	Contrescarpe 19
Téléphone avec ind. intern.:	00-49-421-33 9 44 11
Télécopie avec ind. intern. :	00-49-421-33 9 44 44
E-mail :	<a href="mailto:ifrancbiblio@uni-bremen.de">ifrancbiblio@uni-bremen.de</a>
Responsable de la médiathèque-centre d'information	<i>Nom</i>
Date de création :	1950
Date d'informatisation :	2000, non achevée
Dates et évènements clés :	
Evénements divers :	
<b>1) Locaux</b>	
Surface en accès public de la médiathèque en m <sup>2</sup> :	120
Surface de bureaux en m <sup>2</sup> :	0
Nombre de places de lectures :	12
<b>2) Personnel</b>	
Nombre total d'emplois à plein temps :	0,5
Nombre d'emplois qualifiés :	1
<b>3) Publics - Prêts</b>	
Nombre total d'inscrits dans l'année :	277
Nombre total de prêts dans l'année :	5069
Nombre de prêts de livres	3183
Nombre de prêts de documents sonores	871
Nombre de prêt vidéo	390
Nombre de prêts de cédérom	20
Nombre de prêts de revues	587
Nombre de prêts (autres : jeux, cartes murales,...)	18



Nombre moyen de lecteurs/visiteurs par jour :	non connu
Nombre de jours d'ouverture par an :	175
Nombre d'heures d'ouverture par semaine : 20 à 24 par périodes	16
<b>4) Collections</b>	
Budget d'acquisition en Euros :	6936
budget propre	3366
budget ambassade	3570
budget autre	
Nombre total de documents :	11845
Nombre de livres :	11140
Nombre d'abonnements à des périodiques en cours :	50
Nombre de documents sonores (cassettes/ CD) :	524
Nombre de vidéocassettes :	112
Nombre de DVD :	0
Nombre de cédéroms :	20
Nombre d'autres documents (préciser) :	0
Sections spécifiques :	
Autres :	
<b>5) Informatique</b>	
Gestion informatique :	
Nom du logiciel :	BCDI
Version :	Médiathèque 2
Fonctions informatisées :	
catalogage	oui
acquisitions	non
récupération de notices	oui
prêt	non
statistiques	partiellement

recherche (opac)	non	
Nombre de postes de travail (catalogage, prêt)	1	
Nombre de postes de consultation du catalogue (OPAC) :	0	
<b>6)Services</b>		
Service d'information sur la France : non *		
Nombre de demandes par mois :		
Nombre de postes en accès publique de consultation Internet		
<b>7)Animations :</b>		
<b>8)Publications</b>		
Brochure de présentation	non	
Guide de l'usager	oui	
Listes d'acquisition	non	
Catalogues	non	
Bibliographies	non	
<b>Liste du personnel :</b>		
Nom, Prénom	Position administrative (type de contrat)	nb d'heures hebdomadaires
Nom 1	bibliothécaire	20
Nom 2	vacataire	4
Nom 3	vacataire	4

**Annexe 2-5 : fiche de la bibliothèque de Dresde**

<b>Fiche d'évaluation de la médiathèque Situation au 31.12.2002</b>	
Organisme :	CCCL de Dresde
Ville :	D-28203 Bremen
Adresse :	Kreuzstrasse 6 - 01067 DRESDE
Téléphone avec ind. intern.:	0049-351-4821895
Télécopie avec ind. intern. :	00-49-421-33 9 44 44
E-mail :	<a href="mailto:mediathek.dresden@kultur-frankreich.de">mediathek.dresden@kultur-frankreich.de</a>
Responsable de la médiathèque	<i>Noms</i>
Date de création :	1992
Date d'informatisation	
Dates et évènements clés :	Déménagement de l'Institut en 2000 dans des locaux plus vastes appartenant à la ville, remise à neuf et surface de la médiathèque x 4
Evénements divers :	
<b>1) Locaux</b>	
Surface en accès public de la médiathèque en m <sup>2</sup> :	103
Surface de bureaux en m <sup>2</sup> :	0
Nombre de places de lectures :	26
<b>2) Personnel</b>	
Nombre total d'emplois à plein temps :	0,4
Nombre d'emplois qualifiés :	0,4
<b>3) Publics - Prêts</b>	
Nombre total d'inscrits dans l'année :	132
Nombre total de prêts dans l'année :	1660
Nombre de prêts de livres	660
Nombre de prêts de documents sonores	84
Nombre de prêts vidéo	260

Nombre de prêts de cédérom	12
Nombre de prêts de revues	580
Nombre de prêts (autres : préciser)	
Nombre moyen de lecteurs/visiteurs par jour :	15
Nombre de jours d'ouverture par an :	192
Nombre d'heures d'ouverture par semaine :	16
<b>4) Collections</b>	
Budget d'acquisition en Euros :	
budget propre (livres, périodiques, CD-ROM et manuels cours	
budget ambassade	
budget autre	
Nombre total de documents :	7912
Nombre de livres :	7398
Nombre d'abonnements à des périodiques en cours :	19
Nombre de documents sonores (cassettes/ CD) : + disques	179
Nombre de vidéocassettes :	195
Nombre de DVD :	2
Nombre de cédéroms :	119
Nombre d'autres documents (préciser) :	0
Sections spécifiques : jeunesse	
Autres :	
<b>5) Informatique</b>	
Gestion : informatique / <del>manuelle</del> *	
Nom du logiciel :	access
Version :	
Fonctions informatisées :	
Catalogage	
Acquisitions	
Récupération de notices	

Prêt		
Statistiques		
Recherche (opac)		
Nombre de postes de travail (catalogage, prêt)		1
Nombre de postes de consultation du catalogue (OPAC) :		
<b>6) Services</b>		
Service d'information sur la France : oui / <del>non</del> *		
Nombre de demandes par mois :		35
Nombre de postes en accès publique de consultation Internet		3
<b>7) Animations :</b>		
Visites de classes		
<b>8) Publications</b>		
Brochure de présentation		
Guide de l'utilisateur		
Listes d'acquisition (étagère "nouvelles acquisitions")		
Catalogues (fichier d'auteurs)		
Bibliographies		
<b>Liste du personnel :</b>		
Nom, Prénom	Position administrative (type de contrat)	nb d'heures hebdomadaires
1 nom	Volontaire International	39h
	Recruté local	16h

**Annexe 2-6 : fiche de la bibliothèque de Düsseldorf**

<b>Fiche d'évaluation de la médiathèque Situation au 31.12.2002</b>	
Organisme :	Centre Culturel et de Coopération Linguistique
Ville :	Düsseldorf
Adresse :	Bilkerstrasse 7-9
Téléphone avec ind. intern.:	0211 / 13 06 79 19-17
Télécopie avec ind. intern. :	0211 / 13 06 79 16
E-mail :	<a href="mailto:biblio@if-duesseldorf.org">biblio@if-duesseldorf.org</a>
Responsable de la médiathèque	<i>Noms</i> (médiathèque et bibliobus)
Date de création :	1950
Date d'informatisation	2000
Dates et évènements clés :	
1999 : nouveau bibliobus ; 2001 : rénovation et réaménagement partiel	
Evénements divers : 2001 : mise en ligne du catalogue sous forme d'une base de données	
<b>1) Locaux</b>	
Surface en accès public de la médiathèque en m <sup>2</sup> :	92
Surface de bureaux en m <sup>2</sup> :	6
Nombre de places de lectures :	12 (+ 3 canapés)
<b>2) Personnel</b>	
Nombre total d'emplois à plein temps :	2,65
Nombre d'emplois qualifiés :	1,65
<b>3) Publics - Prêts</b>	
Nombre total d'inscrits dans l'année :	1334
Nombre total de prêts dans l'année :	24548
Nombre de prêts de livres	15044
Nombre de prêts de documents sonores	4663
Nombre de prêts vidéo	2659

Nombre de prêts de cédérom	206
Nombre de prêts de revues	1865
Nombre de prêts (autres : préciser)	111
Nombre moyen de lecteurs/visiteurs par jour :	50
Nombre de jours d'ouverture par an :	290
Nombre d'heures d'ouverture par semaine :	39
<b>4) Collections</b>	
Budget d'acquisition en Euros :	11822
budget propre (livres, périodiques, CD-ROM et manuels cours)	6000 dont 2000 « débloqués » en fin d'année
budget ambassade	4800
budget autre	1022 (cercle de soutien)
Nombre total de documents :	17380
Nombre de livres :	15163
Nombre d'abonnements à des périodiques en cours :	32
Nombre de documents sonores (cassettes/ CD) : + disques	1143
Nombre de vidéocassettes :	957
Nombre de DVD :	62
Nombre de cédéroms :	83
Nombre d'autres documents (préciser) :	
Sections spécifiques : Important rayon jeunesse / tous les genres sont représentés	
Autres :	
<b>5) Informatique</b>	
Gestion : informatique / <del>manuelle</del> *	
Nom du logiciel :	BCDI
Version :	BCDI 2 Spécial Réseau
Fonctions informatisées :	
Catalogage	oui
Acquisitions	oui

Récupération de notices	oui	
Prêt	oui	
Statistiques	oui	
Recherche (opac)	oui	
Nombre de postes de travail (catalogage, prêt)	4	
Nombre de postes de consultation du catalogue (OPAC) :	1	
<b>6) Services</b>		
Service d'information sur la France : oui / <del>non</del> *		
Nombre de demandes par mois :	200	
Nombre de postes en accès publique de consultation Internet	1	
<b>7) Animations :</b>		
Accueil de classe / Dans le cadre du programme culturel soirées lectures d'auteurs / Initiation à la recherche sur Internet		
<b>8) Publications</b>		
Brochure de présentation	seulement pour le bibliobus	
Guide de l'utilisateur	oui	
Listes d'acquisition (étagère "nouvelles acquisitions")	oui	
Catalogues (fichier d'auteurs)	oui	
Bibliographies	non	
<b>Liste du personnel :</b>		
Nom, Prénom	Position administrative (type de contrat)	nb d'heures hebdomadaires
Nom 1	Recruté local	40
Nom 2	Recruté local	25



**Annexe 2-7 : fiche de la bibliothèque de Essen**

<b>Fiche d'évaluation de la médiathèque Situation au 31.12.2002</b>	
Organisme :	Centre Culturel franco-allemand/Französische Bibliothek
Ville :	Essen
Adresse :	Brigittastr. 34, 45130 Essen
Téléphone avec ind. intern.:	0201/88 42 316
Télécopie avec ind. intern. :	0201/88 42 317
E-mail :	<a href="mailto:dtfrzkult-essen@t-online.de">dtfrzkult-essen@t-online.de</a>
Responsable de la médiathèque	<i>Nom</i>
Date de création :	1971
Date d'informatisation	2001/2002
Dates et évènements clés :	
Evénements divers : déménagement dans des bureaux plus spacieux en 1990 (investissement 600 000 FF par la ville d'Essen) ; Direction commune Centre Culturel/bibliothèque depuis le 1,5,2001	
<b>1) Locaux</b>	
Surface en accès public de la médiathèque en m <sup>2</sup> :	200
Surface de bureaux en m <sup>2</sup> :	30
Nombre de places de lectures :	20
<b>2) Personnel</b>	
Nombre total d'emplois à plein temps :	3 X 0,5
Nombre d'emplois qualifiés :	3
<b>3) Publics - Prêts</b>	
Nombre total d'inscrits dans l'année :	746
Nombre total de prêts dans l'année :	22130
Nombre de prêts de livres	17026
Nombre de prêts de documents sonores	2804
Nombre de prêts vidéo	2223

Nombre de prêts de cédérom	77
Nombre de prêts de revues	183
Nombre de prêts (autres : préciser)	6
Nombre moyen de lecteurs/visiteurs par jour :	
Nombre de jours d'ouverture par an :	137
Nombre d'heures d'ouverture par semaine :	14h30
<b>4) Collections</b>	
Budget d'acquisition en Euros :	
budget propre (livres, périodiques, CD-ROM et manuels cours)	3 032
budget ambassade	2600
budget autre : FICRE	8000
Nombre total de documents :	15878
Nombre de livres :	14909
Nombre d'abonnements à des périodiques en cours :	40
Nombre de documents sonores (cassettes/ CD) : + disques	543
Nombre de vidéocassettes :	324
Nombre de DVD :	23
Nombre de cédéroms :	79
Nombre d'autres documents (préciser) :	
Sections spécifiques : bandes dessinées (1800)	
Autres :	
<b>5) Informatique</b>	
Gestion : informatique / <del>manuelle</del> *	
Nom du logiciel :	BIBDIA
Version :	
Fonctions informatisées :	
Catalogage	
Acquisitions	
Récupération de notices	

Prêt		
Statistiques		
Recherche (opac)		
Nombre de postes de travail (catalogage, prêt)		2
Nombre de postes de consultation du catalogue (OPAC) :		1
<b>6) Services</b>		
Service d'information sur la France : oui / non-*		
Nombre de demandes par mois :		
Nombre de postes en accès publique de consultation Internet		1
<b>7) Animations :</b>		
<b>8) Publications</b>		
Brochure de présentation		
Guide de l'utilisateur		
Listes d'acquisition (étagère "nouvelles acquisitions")		
Catalogues (fichier d'auteurs)		
Bibliographies		
<b>Liste du personnel :</b>		
Nom, Prénom	Position administrative (type de contrat)	nb d'heures hebdomadaires
Nom 1	Direction	38h30 Centre + Biblio
Nom 2	assistance	20
Nom 3	assistance	38h30 Centre + Biblio

**Annexe 2-8 : fiche de la bibliothèque de Francfort**

<b>Fiche d'évaluation de la médiathèque Situation au 31.12.2002</b>	
Organisme :	Centre Culturel et de Coopération linguistiqu
Ville :	Francfort/Main
Adresse :	Zeppelinallee 21
Téléphone avec ind. intern.:	0049/69 79 40 619
Télécopie avec ind. intern. :	0049/69 79 40 620
E-mail :	<a href="#">e-mail</a>
Responsable de la médiathèque	<i>Nom</i>
Date de création :	2001 (centre de ressources de littérature contemporaine)
Date d'informatisation	2001
Dates et évènements clés : Déménagement en nov. 2002 (réduction des locaux)	
Evénements divers :	
<b>1) Locaux</b>	
Surface en accès public de la médiathèque en m <sup>2</sup> :	60
Surface de bureaux en m <sup>2</sup> :	5
Nombre de places de lectures :	12
<b>2) Personnel</b>	
Nombre total d'emplois à plein temps :	0,1
Nombre d'emplois qualifiés :	0
<b>3) Publics - Prêts</b>	
Nombre total d'inscrits dans l'année :	110
Nombre total de prêts dans l'année :	683
Nombre de prêts de livres	170
Nombre de prêts de documents sonores	50

Nombre de prêts vidéo		198
Nombre de prêts de cédérom		0
Nombre de prêts de revues		16
Nombre de prêts (autres : préciser)		249
Nombre moyen de lecteurs/visiteurs par jour :		5
Nombre de jours d'ouverture par an :		230
Nombre d'heures d'ouverture par semaine :		40
<b>4) Collections</b>		
Budget d'acquisition en Euros :		9100
budget propre (livres, périodiques, CD-ROM et manuels cours		5260
budget ambassade		3840
budget autre :		
Nombre total de documents :		3995
Nombre de livres :		2525
Nombre d'abonnements à des périodiques en cours :	19	19
Nombre de documents sonores (cassettes/ CD) : + disques	143	143
Nombre de vidéocassettes :	292	292
Nombre de DVD :		150
Nombre de cédéroms :		2
Nombre d'autres documents (préciser) :		
Sections spécifiques :		
Autres :		
<b>5) Informatique</b>		
Gestion : informatique / <del>manuelle</del> *		
Nom du logiciel :		BCDI 2
Version :		Spécial Réseau
Fonctions informatisées :		

Catalogage	OUI	
Acquisitions	OUI	
Récupération de notices	NON	
Prêt	OUI	
Statistiques	OUI	
Recherche (opac)	NON	
Nombre de postes de travail (catalogage, prêt)		
Nombre de postes de consultation du catalogue (OPAC) :		
<b>6) Services</b>		
Service d'information sur la France : oui / non-*		
Nombre de demandes par mois :		
Nombre de postes en accès publique de consultation Internet	1	
<b>7) Animations :</b>		
Accueil de classes avec leurs professeurs de français ou d'étudiantes-bibliothécaires de la Fachhochschule de Francfort		
<b>8) Publications</b>		
Brochure de présentation		
Guide de l'usager	OUI	
Listes d'acquisition (étagère "nouvelles acquisitions")		
Catalogues (fichier d'auteurs)	OUI	
Bibliographies		
<b>Liste du personnel :</b>		
Nom, Prénom	Position administrative (type de contrat)	nb d'heures hebdomadaires
Nom 1	CDD Bibliothécaire-assistante de direction	38,5

## Annexe 2-9 : fiche de la bibliothèque de Hambourg

<b>Fiche d'évaluation de la médiathèque Situation au 31.12.2002</b>	
Organisme :	CCCL
Ville :	Hambourg
Adresse :	Heimhuder Strasse 55 20253 Hamburg
Téléphone avec ind. intern.:	00 49 40 41 33 25 60
Télécopie avec ind. intern. :	00 49 40 41 33 25 25
E-mail :	<a href="mailto:Bibliothek-IFH@gmx.de">Bibliothek-IFH@gmx.de</a>
Responsable de la médiathèque	<i>Nom</i>
Date de création :	1998
Date d'informatisation	2002
Dates et évènements clés : BCDI 3 en juillet 2003 ; Internet en juin 2003 ; Déménagement en avril 2001	
Evénements divers :	
<b>1) Locaux</b>	
Surface en accès public de la médiathèque en m <sup>2</sup> :	120 m <sup>2</sup>
Surface de bureaux en m <sup>2</sup> :	
Nombre de places de lectures :	20
<b>2) Personnel</b>	
Nombre total d'emplois à plein temps :	3 après-midi par semaine
Nombre d'emplois qualifiés :	
<b>3) Publics - Prêts</b>	
Nombre total d'inscrits dans l'année :	270
Nombre total de prêts dans l'année :	6000
Nombre de prêts de livres	20%
Nombre de prêts de documents sonores	20%
Nombre de prêts vidéo	40%
Nombre de prêts de cédérom	10%

Nombre de prêts de revues	10%
Nombre de prêts (autres : préciser)	
Nombre moyen de lecteurs/visiteurs par jour :	10
Nombre de jours d'ouverture par an :	50
Nombre d'heures d'ouverture par semaine :	12
<b>4) Collections</b>	
Budget d'acquisition en Euros :	
budget propre (livres, périodiques, CD-ROM et manuels cours)	800
budget ambassade	3000
budget autre :	
Nombre total de documents :	
Nombre de livres :	8000
Nombre d'abonnements à des périodiques en cours :	22
Nombre de documents sonores (cassettes/ CD) : + disques	300
Nombre de vidéocassettes :	310
Nombre de DVD :	25
Nombre de cédéroms :	43
Nombre d'autres documents (préciser) :	
Sections spécifiques : tourisme	
Autres :	
<b>5) Informatique</b>	
Gestion : informatique / <del>manuelle</del> *	
Nom du logiciel :	BCDI
Version :	3
Fonctions informatisées :	
Catalogage	en cours
Acquisitions	en cours
Récupération de notices	en cours
Prêt	en cours



Statistiques	en cours	
Recherche (opac)	en cours	
Nombre de postes de travail (catalogage, prêt)		1
Nombre de postes de consultation du catalogue (OPAC) :		1
<b>6) Services</b>		
Service d'information sur la France : oui / non-*		
Nombre de demandes par mois :		?
Nombre de postes en accès publique de consultation Internet		0
<b>7) Animations :</b>		
<b>8) Publications</b>		
Brochure de présentation		
Guide de l'utilisateur		
Listes d'acquisition (étagère "nouvelles acquisitions")		
Catalogues (fichier d'auteurs)	pour les vidéos	
Bibliographies		
<b>Liste du personnel :</b>		
Nom, Prénom	Position administrative (type de contrat)	nb d'heures hebdomadaires
Nom 1	Secrétariat et Bibliothèque	26 heures

**Annexe 2-10 : fiche de la bibliothèque de Leipzig**

<b>Fiche d'évaluation de la médiathèque Situation au 31.12.2002</b>	
Organisme :	C.C.C.L de Leipzig
Ville :	Leipzig
Adresse :	Lumumbastrasse 11-13, 04 105 Leipzig
Téléphone avec ind. intern.:	0341 589 89 20
Télécopie avec ind. intern. :	0341 589 89 79
E-mail :	<a href="mailto:mediathek.leipzig@kultur-frankreich.de">mediathek.leipzig@kultur-frankreich.de</a>
Responsable de la médiathèque	<i>Nom</i>
Date de création :	1992
Date d'informatisation	en cours depuis 2001
Dates et évènements clés :	
Evénements divers :	
<b>1) Locaux</b>	
Surface en accès public de la médiathèque en m <sup>2</sup> :	105
Surface de bureaux en m <sup>2</sup> :	0
Nombre de places de lectures :	12
<b>2) Personnel</b>	
Nombre total d'emplois à plein temps :	1
Nombre d'emplois qualifiés :	1
<b>3) Publics - Prêts</b>	
Nombre total d'inscrits dans l'année :	850
Nombre total de prêts dans l'année :	13 907
Nombre de prêts de livres	9754
Nombre de prêts de documents sonores	1677
Nombre de prêts vidéo	783
Nombre de prêts de cédérom	37
Nombre de prêts de revues	2142

Nombre de prêts (autres : préciser)	
Nombre moyen de lecteurs/visiteurs par jour :	35
Nombre de jours d'ouverture par an :	181
Nombre d'heures d'ouverture par semaine :	18
<b>4) Collections</b>	
Budget d'acquisition en Euros :	6841
budget propre (livres, périodiques, CD-ROM et manuels cours)	1841
budget ambassade	5900
budget autre :	0
Nombre total de documents :	19410
Nombre de livres :	18071
Nombre d'abonnements à des périodiques en cours :	30
Nombre de documents sonores (cassettes/ CD) : + disques	569
Nombre de vidéocassettes :	676
Nombre de DVD :	0
Nombre de cédéroms :	64
Nombre d'autres documents (préciser) :	
Sections spécifiques : Section jeunesse	
Autres :	
<b>5) Informatique</b>	
Gestion : <del>informatique</del> / manuelle * informatisation en cours	
Nom du logiciel :	Libero
Version :	3.2.1
Fonctions informatisées :	
Catalogage	oui
Acquisitions	non
Récupération de notices	non
Prêt	non
Statistiques	non

Recherche (opac)	oui	
Nombre de postes de travail (catalogage, prêt)	2	
Nombre de postes de consultation du catalogue (OPAC) :	2	
<b>6) Services</b>		
Service d'information sur la France : <del>oui</del> / non-*		
Nombre de demandes par mois :		
Nombre de postes en accès publique de consultation Internet		
<b>7) Animations :</b>		
<b>8) Publications</b>		
Brochure de présentation	oui	
Guide de l'usager	non	
Listes d'acquisition (étagère "nouvelles acquisitions")	oui	
Catalogues (fichier d'auteurs)	non	
Bibliographies	oui	
<b>Liste du personnel :</b>		
Nom, Prénom	Position administrative (type de contrat)	nb d'heures hebdomadaires
Nom 1	Bibliothécaire. CDI	39

**Annexe 2-11 : fiche de la bibliothèque de Mayence**

<b>Fiche d'évaluation de la médiathèque Situation au 31.12.2002 (remplie par Berlin)</b>	
Organisme :	CCCL Mayence
Ville :	
Adresse :	Schiller Str 11 - 55116 MAINZ
Téléphone avec ind. intern.:	06131-282290
Télécopie avec ind. intern. :	06131-282223
E-mail :	<a href="#">e-mail</a>
Responsable de la médiathèque	
Date de création :	1954
Date d'informatisation	
Dates et évènements clés :	
Evénements divers :	
<b>1) Locaux</b>	
Surface en accès public de la médiathèque en m <sup>2</sup> :	200
Surface de bureaux en m <sup>2</sup> :	0
Nombre de places de lectures :	
<b>2) Personnel</b>	
Nombre total d'emplois à plein temps :	0
Nombre d'emplois qualifiés :	0
<b>3) Publics - Prêts</b>	
Nombre total d'inscrits dans l'année :	287
Nombre total de prêts dans l'année :	
Nombre de prêts de livres	
Nombre de prêts de documents sonores	
Nombre de prêts vidéo	
Nombre de prêts de cédérom	
Nombre de prêts de revues	

Nombre de prêts (autres : préciser)	
Nombre moyen de lecteurs/visiteurs par jour :	
Nombre de jours d'ouverture par an :	
Nombre d'heures d'ouverture par semaine :	
<b>4) Collections</b>	
Budget d'acquisition en Euros :	
budget propre (livres, périodiques, CD-ROM et manuels cours)	
budget ambassade	
budget autre :	
Nombre total de documents :	
Nombre de livres :	
Nombre d'abonnements à des périodiques en cours :	
Nombre de documents sonores (cassettes/ CD) : + disques	
Nombre de vidéocassettes :	
Nombre de DVD :	
Nombre de cédéroms :	
Nombre d'autres documents (préciser) :	
Sections spécifiques : Section jeunesse	
Autres :	
<b>5) Informatique</b>	
Gestion : informatique / manuelle *	
Nom du logiciel :	
Version :	
Fonctions informatisées :	
Catalogage	
Acquisitions	
Récupération de notices	
Prêt	
Statistiques	

Recherche (opac)		
Nombre de postes de travail (catalogage, prêt)		
Nombre de postes de consultation du catalogue (OPAC) :		
<b>6) Services</b>		
Service d'information sur la France : oui / non-*		
Nombre de demandes par mois :		
Nombre de postes en accès publique de consultation Internet		
<b>7) Animations :</b>		
<b>8) Publications</b>		
Brochure de présentation		
Guide de l'utilisateur		
Listes d'acquisition (étagère "nouvelles acquisitions")		
Catalogues (fichier d'auteurs)		
Bibliographies		
<b>Liste du personnel :</b>		
Nom, Prénom	Position administrative (type de contrat)	nb d'heures hebdomadaires
	recrutée locale	

**Annexe 2-12 : fiche de la bibliothèque de Munich**

<b>Fiche d'évaluation de la médiathèque Situation au 31.12.2002</b>	
Organisme :	Institut français . CCCL
Ville :	Munich
Adresse :	Kaulbachstrasse 13, 80539 Munich
Téléphone avec ind. intern.:	0049 89 28 66 28 33
Télécopie avec ind. intern. :	0049 89 28 66 28 66
E-mail :	<a href="mailto:institutfrancais.muenchen@t-online.de">institutfrancais.muenchen@t-online.de</a>
Responsable de la médiathèque	<i>Nom</i>
Date de création :	1950
Date d'informatisation	<b>1989</b>
Dates et évènements clés : rénovation et informatisation 1989, changement de logiciel 1995	
Evénements divers :	
<b>1) Locaux</b>	
Surface en accès public de la médiathèque en m <sup>2</sup> :	110
Surface de bureaux en m <sup>2</sup> :	25
Nombre de places de lectures :	9
<b>2) Personnel</b>	
Nombre total d'emplois à plein temps :	1,7
Nombre d'emplois qualifiés :	3
<b>3) Publics - Prêts</b>	
Nombre total d'inscrits dans l'année :	1189
Nombre total de prêts dans l'année :	20618
Nombre de prêts de livres	10068
Nombre de prêts de documents sonores	5331
Nombre de prêts vidéo	3702
Nombre de prêts de cédérom	16



Nombre de prêts de revues	1394
Nombre de prêts (autres : préciser)	
Nombre moyen de lecteurs/visiteurs par jour :	60
Nombre de jours d'ouverture par an :	198
Nombre d'heures d'ouverture par semaine :	32
<b>4) Collections</b>	
Budget d'acquisition en Euros :	17 080
budget propre (livres, périodiques, CD-ROM et manuels cours)	12 000
budget ambassade	5 080
budget autre :	
Nombre total de documents :	24 058
Nombre de livres :	19 410
Nombre d'abonnements à des périodiques en cours :	40
Nombre de documents sonores (cassettes/ CD) : + disques	2569
Nombre de vidéocassettes :	735
Nombre de DVD :	12
Nombre de cédéroms :	24
Nombre d'autres documents (préciser) :	Dossiers de presse
Sections spécifiques : adulte, jeunesse	
Autres :	
<b>5) Informatique</b>	
Gestion : informatique / <del>manuelle</del> *	
Nom du logiciel :	paprika
Version :	juin 91
Fonctions informatisées :	
Catalogage	oui
Acquisitions	non
Récupération de notices	non
Prêt	oui

Statistiques	oui	
Recherche (opac)	oui	
Nombre de postes de travail (catalogage, prêt)	5	
Nombre de postes de consultation du catalogue (OPAC) :	2	
<b>6) Services</b>		
Service d'information sur la France : oui / <del>non</del> *		
Nombre de demandes par mois :	150	
Nombre de postes en accès publique de consultation Internet	0	
<b>7) Animations :</b>		
visites de classes		
<b>8) Publications</b>		
Brochure de présentation	non	
Guide de l'utilisateur	oui	
Listes d'acquisition (étagère "nouvelles acquisitions")	oui	
Catalogues (fichier d'auteurs)	oui	
Bibliographies	oui	
<b>Liste du personnel :</b>		
Nom, Prénom	Position administrative (type de contrat)	nb d'heures hebdomadaires
Nom 1	bibliothécaire (contrat local CDI)	27
Nom 2	bibliothécaire (contrat local CDI)	18
Nom 3	bibliothécaire (contrat local CDI)	20

**Annexe 2-13 : fiche de la bibliothèque de Rostock**

<b>Fiche d'évaluation de la médiathèque Situation au 31.12.2002</b>	
Organisme :	Institut Français
Ville :	Rostock
Adresse :	Stephanstr. 7, 18055 Rostock
Téléphone avec ind. intern.:	0381-455007
Télécopie avec ind. intern. :	0381-455008
E-mail :	<a href="mailto:mediathek.rostock@kultur-frankreich.de">mediathek.rostock@kultur-frankreich.de</a>
Responsable de la médiathèque	<i>Nom</i>
Date de création :	1991
Date d'informatisation	
Dates et évènements clés :	
Evénements divers :	
<b>1) Locaux</b>	
Surface en accès public de la médiathèque en m <sup>2</sup> :	90
Surface de bureaux en m <sup>2</sup> :	10
Nombre de places de lectures :	14
<b>2) Personnel</b>	
Nombre total d'emplois à plein temps :	1
Nombre d'emplois qualifiés :	0
<b>3) Publics - Prêts</b>	
Nombre total d'inscrits dans l'année :	103
Nombre total de prêts dans l'année :	1400
Nombre de prêts de livres	806
Nombre de prêts de documents sonores	78
Nombre de prêts vidéo	295
Nombre de prêts de cédérom	0
Nombre de prêts de revues	186

Nombre de prêts (autres : préciser)	
Nombre moyen de lecteurs/visiteurs par jour :	? (1,5 emprunteurs)
Nombre de jours d'ouverture par an :	220
Nombre d'heures d'ouverture par semaine :	27,5
<b>4) Collections</b>	
Budget d'acquisition en Euros :	3400
budget propre (livres, périodiques, CD-ROM et manuels cours)	970
budget ambassade	2430
budget autre :	
Nombre total de documents :	6400
Nombre de livres :	5800
Nombre d'abonnements à des périodiques en cours :	27
Nombre de documents sonores (cassettes/ CD) : + disques	200
Nombre de vidéocassettes :	406
Nombre de DVD :	1
Nombre de cédéroms :	0
Nombre d'autres documents (préciser) :	
Sections spécifiques :	
Autres :	
<b>5) Informatique</b>	
Gestion : <del>informatique</del> / manuelle *	
Nom du logiciel :	
Version :	
Fonctions informatisées :	
Catalogage	excel
Acquisitions	non
Récupération de notices	
Prêt	excel
Statistiques	excel

Recherche (opac)		
Nombre de postes de travail (catalogage, prêt)		1
Nombre de postes de consultation du catalogue (OPAC) :		0
<b>6) Services</b>		
Service d'information sur la France : oui / <del>non</del> *		
Nombre de demandes par mois :		?
Nombre de postes en accès publique de consultation Internet		0
<b>7) Animations :</b>		
visites de classes		
<b>8) Publications</b>		
Brochure de présentation		
Guide de l'utilisateur		
Listes d'acquisition (étagère "nouvelles acquisitions")		
Catalogues (fichier d'auteurs)		
Bibliographies		
<b>Liste du personnel :</b>		
Nom, Prénom	Position administrative (type de contrat)	nb d'heures hebdomadaires
Nom 1	contrat local	38

## Annexe 2-14 : fiche de la bibliothèque de Sarrebruck

<b>Fiche d'évaluation de la médiathèque Situation au 31.12.2002</b>			
Organisme :	Institut d'Etudes Françaises - ief -		
Ville :	Sarrebruck		
Adresse :	<b>Direction, Secrétariat et Comptabilité:</b> Am Ludwigsplatz 7, 3e Et., D- 66117 Saarbrücken	<b>Médiathèque et Direction des cours:</b> Université de la Sarre, Campus Dudweiler, D- 66125 Saarbrücken	
Téléphone avec ind. intern.:		+49/681/37939-0	+49/681/302-2599
Télécopie avec ind. intern.		+49/681/37939-22	+49/681-302-4074
E-mail :	<a href="mailto:info.saarbruecken@kultur-frankreich.de">info.saarbruecken@kultur-frankreich.de</a>	<a href="mailto:mediathek.saarbruecken@kultur-frankreich.de">mediathek.saarbruecken@kultur-frankreich.de</a>	
Responsable de la médiathèque	<i>Nom</i>		
Date de création :	1956		
Date d'informatisation	1997		
Dates et évènements clés :			
Evénements divers :			
<b>1) Locaux</b>			
Surface en accès public de la médiathèque en m <sup>2</sup> :	75		
Surface de bureaux en m <sup>2</sup> :	"l'espace bureau" (6 m2) se trouve au milieu de l'accueil de la médiathèque.		
Nombre de places de lectures :	1 ordinateur pour les lecteurs et 15 chaises + tables		
<b>2) Personnel</b>			
Nombre total d'emplois à plein temps :	1		

Nombre d'emplois qualifiés :	0
<b>3) Publics - Prêts</b>	
Nombre total d'inscrits dans l'année :	133
Nombre total de prêts dans l'année :	1133
Nombre de prêts de livres	1050
Nombre de prêts de documents sonores	31
Nombre de prêts vidéo	52
Nombre de prêts de cédérom	Pas de prêt
Nombre de prêts de revues	Pas de prêt
Nombre de prêts (autres : préciser)	0
Nombre moyen de lecteurs/visiteurs par jour :	12
Nombre de jours d'ouverture par an :	207
Nombre d'heures d'ouverture par semaine :	27
<b>4) Collections</b>	
Budget d'acquisition en Euros :	3680
budget propre (livres, périodiques, CD-ROM et manuels cours)	1120
budget ambassade	2560
budget autre :	0
Nombre total de documents :	20071
Nombre de livres :	17604
Nombre d'abonnements à des périodiques en cours :	25
Nombre de documents sonores (cassettes/ CD) : + disques	1734
Nombre de vidéocassettes :	604
Nombre de DVD :	0
Nombre de cédéroms :	104
Nombre d'autres documents (préciser) :	0
Sections spécifiques : 0	
Autres : 0	
<b>5) Informatique</b>	

Gestion : informatique / <del>manuelle</del> *		
Nom du logiciel :	MS Works	
Version :	4,5	
Fonctions informatisées :		
Catalogage	oui	
Acquisitions	oui	
Récupération de notices	oui	
Prêt	oui	
Statistiques	non	
Recherche (opac)	non	
Nombre de postes de travail (catalogage, prêt)	1	
Nombre de postes de consultation du catalogue (OPAC) :	0	
<b>6) Services</b>		
Service d'information sur la France : oui / <del>non</del> *		
Nombre de demandes par mois :	75 sur place, 17 à distance (mail, courrier, téléphone)	
Nombre de postes en accès publique de consultation Internet	1	
<b>7) Animations :</b>		
<b>8) Publications</b>		
Brochure de présentation	oui	
Guide de l'usager	oui	
Listes d'acquisition (étagère "nouvelles acquisitions")	oui	
Catalogues (fichier d'auteurs)	oui	
Bibliographies		
<b>Liste du personnel :</b>		
Nom, Prénom	Position administrative (type de contrat)	nb heures hebdomadaires



Nom 1	Verwaltungsangestellte auprès de l'Université de la Sarre, rémunérée par l'Université (BAT VI b)	38,5 ... dont, selon contrat, elle ne peut consacrer plus que 26 h à la Médiathèque et 12,5 h à l'organisation des cours de l'ief (publicité, actualisation site web de l'ief, acquisition des annonces pour les programmes)
-------	--	--

## Annexe 2-15: fiche de la bibliothèque de Stuttgart

<b>Fiche d'évaluation de la médiathèque Situation au 31.12.2002</b>	
Organisme :	Institut français . CCCL
Ville :	Stuttgart
Adresse :	Diemershaldenstr. 11, 70184 Stuttgart Allemagne
Téléphone avec ind. intern.:	49 711 23 92 514
Télécopie avec ind. intern.	49 711 23 92 511
E-mail :	<a href="mailto:mediathek-stuttgart@kultur-frankreich.de">mediathek-stuttgart@kultur-frankreich.de</a>
Responsable de la médiathèque	<i>Nom</i>
Date de création :	1951
Date d'informatisation	
Dates et évènements clés :	
<b>1988</b> : premier rangement sur base d'une CDU simplifiée	
<b>septembre 1988 – août 1994</b> : modernisation et première informatisation.	
Définition de la mission de la bibliothèque : « grand public » et orientée vers un public scolaire, élèves et enseignants.	
<b>1998 – 2000</b> : redéploiement vers un public scolaire et une orientation « grand public ». Nombreuses animations en bibliothèques : visites de classes, expositions, ateliers, jeux-concours, vidéo-club....	
<b>septembre 2000</b> : nouveaux tarifs (à la hausse), horaires élargis.	
<b>Depuis janvier 2003</b> , tarifs réajusté à l'offre et aux publics ciblés et reprise du vidéo-club	
Evénements divers :	
<b>1) Locaux</b>	
Surface en accès public de la médiathèque en m <sup>2</sup> :	100
Surface de bureaux en m <sup>2</sup> :	Pas de bureau séparé
Nombre de places de lectures :	8
<b>2) Personnel</b>	

Nombre total d'emplois à plein temps :	0,5
Nombre d'emplois qualifiés :	0,5
<b>3) Publics - Prêts</b>	
Nombre total d'inscrits dans l'année :	270
Nombre total de prêts dans l'année :	3575
Nombre de prêts de livres	2090
Nombre de prêts de documents sonores	330
Nombre de prêts vidéo	711
Nombre de prêts de cédérom	25
Nombre de prêts de revues	419
Nombre de prêts (autres : préciser)	
Nombre moyen de lecteurs/visiteurs par jour :	20
Nombre de jours d'ouverture par an :	225
Nombre d'heures d'ouverture par semaine :	24,5
<b>4) Collections</b>	
Budget d'acquisition en Euros :	5 440
budget propre (livres, périodiques, CD-ROM et manuels cours	3 000
budget ambassade	2 440
budget autre :	
Nombre total de documents :	10 548
Nombre de livres :	9 571
Nombre d'abonnements à des périodiques en cours :	26
Nombre de documents sonores (cassettes/ CD) : + disques	476
Nombre de vidéocassettes :	438
Nombre de DVD :	
Nombre de cédéroms :	37
Nombre d'autres documents (préciser) :	
<b>Sections spécifiques :</b>	
Autres :	

<b>5) Informatique</b>	
Gestion : informatique / <del>manuelle</del> *	
Nom du logiciel :	BCDI
Version :	SPECIAL2
Fonctions informatisées :	
Catalogage	oui
Acquisitions	oui
Récupération de notices	non
Prêt	oui
Statistiques	oui
Recherche (opac)	non
Nombre de postes de travail (catalogage, prêt)	1
Nombre de postes de consultation du catalogue (OPAC) :	0
<b>6) Services</b>	
Service d'information sur la France : oui / <del>non</del> *	
Nombre de demandes par mois :	20
Nombre de postes en accès publique de consultation Internet	0
<b>7) Animations :</b>	
Visites de classe - vidéo-club - heure du conte - journées portes ouvertes avec jeux-concours	
<b>8) Publications</b>	
Brochure de présentation	dans le programme culturel
Guide de l'utilisateur	oui (papier+Internet)
Listes d'acquisition (étagère "nouvelles acquisitions")	sur demande
Catalogues (fichier d'auteurs)	
Bibliographies	sur demande
<b>Liste du personnel :</b>	

Nom, Prénom	Position administrative (type de contrat)	nb d'heures hebdomadaires
Nom 1	Recrutée locale	21,5

**Annexe 2-16: fiche de la bibliothèque de Tübingen**

<b>Fiche d'évaluation de la médiathèque Situation au 31.12.2002 (remplie par Berlin à la suite de l'évaluation de la médiathèque)</b>	
Organisme :	Institut culturel franco-allemand
Ville :	Tubingen
Adresse :	Doblerstr. 25 - 72074 TUBINGEN
Téléphone avec ind. intern.:	070 71 56 79 0
Télécopie avec ind. intern.	070 71 56 79 15
E-mail :	<a href="mailto:ICFA-Tuebingen@t-online.de">ICFA-Tuebingen@t-online.de</a>
Responsable de la médiathèque	<i>Nom</i>
Date de création :	
Date d'informatisation	
Dates et évènements clés :	
Evénements divers :	
<b>1) Locaux</b>	
Surface en accès public de la médiathèque en m <sup>2</sup> :	55
Surface de bureaux en m <sup>2</sup> :	0
Nombre de places de lectures :	24
<b>2) Personnel</b>	
Nombre total d'emplois à plein temps :	0,6
Nombre d'emplois qualifiés :	0
<b>3) Publics - Prêts</b>	
Nombre total d'inscrits dans l'année :	143
Nombre total de prêts dans l'année :	1675
Nombre de prêts de livres	1182
Nombre de prêts de documents sonores	309
Nombre de prêts vidéo	184
Nombre de prêts de cédérom	0

Nombre de prêts de revues	
Nombre de prêts (autres : préciser)	
Nombre moyen de lecteurs/visiteurs par jour :	10
Nombre de jours d'ouverture par an :	330
Nombre d'heures d'ouverture par semaine :	15h30
<b>4) Collections</b>	
Budget d'acquisition en Euros :	5 811
budget propre (livres, périodiques, CD-ROM et manuels cours)	3 081
budget ambassade	2 730
budget autre :	
Nombre total de documents :	19 445
Nombre de livres :	18 000
Nombre d'abonnements à des périodiques en cours :	
Nombre de documents sonores (cassettes/ CD) : + disques	900
Nombre de vidéocassettes :	500
Nombre de DVD :	25
Nombre de cédéroms :	20
Nombre d'autres documents (préciser) :	
Sections spécifiques : jeunesse	
Autres :	
<b>5) Informatique</b>	
Gestion : informatique / <del>manuelle</del> *	
Nom du logiciel :	BCDI
Version :	
Fonctions informatisées :	
Catalogage	oui
Acquisitions	non
Récupération de notices	non
Prêt	oui

Statistiques	oui	
Recherche (opac)	non	
Nombre de postes de travail (catalogage, prêt)	1	
Nombre de postes de consultation du catalogue (OPAC) :	0	
<b>6) Services</b>		
Service d'information sur la France : oui / non-*		
Nombre de demandes par mois :		
Nombre de postes en accès publique de consultation Internet	1	
<b>7) Animations :</b>		
Visites de classe - heure du conte		
<b>8) Publications</b>		
Brochure de présentation	oui (papier+Internet)	
Guide de l'utilisateur		
Listes d'acquisition (étagère "nouvelles acquisitions")	Internet	
Catalogues (fichier d'auteurs)		
Bibliographies		
<b>Liste du personnel :</b>		
Nom, Prénom	Position administrative (type de contrat)	nb d'heures hebdomadaires
Nom 1	recrutée locale	26,1h



**Annexe 2-17: Page Internet de la médiathèque de Berlin**



[www.kultur-frankreich.de](http://www.kultur-frankreich.de)

consulté le 18/12/2003

**Annexe 2-18: Page Internet de la médiathèque de Cologne**



[www.ifcologne.de](http://www.ifcologne.de)

consulté le 18/12/2003

**Annexe 2-19: Page Internet de la médiathèque de Düsseldorf**



[www.duesseldorf.org](http://www.duesseldorf.org)

consulté le 18/12/2003

## **Annexe 3 : Les enquêtes**

## Annexe 3-1 : Enquête destinée aux directeurs d'Institut

### Enquête destinée aux directeurs d'Institut Français

<b>La médiathèque au sein de l'Institut</b>		
1. Pour vous une médiathèque au sein de l'Institut est :		
<input type="checkbox"/> Indispensable	<input type="checkbox"/> un atout	<input type="checkbox"/> Un luxe
2. Selon vous, quel doit être son rôle?		
_____		
_____		
3. A l'heure actuelle, le remplit-elle ?		
<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> partiellement	<input type="checkbox"/> oui
Pourquoi ?	Pourquoi ?	
_____	_____	
_____	_____	
_____	_____	
Que faire pour qu'elle le remplisse ?	Que faire pour qu'elle le remplisse totalement ?	
_____	_____	
_____	_____	
_____	_____	
4. Intervenez-vous personnellement dans le fonctionnement interne de la médiathèque (orientation d'acquisitions, choix d'animations, logiciel, aménagement...)?		
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non, ce fonctionnement est assuré	
précisez dans quel domaine :	directement par la responsable de la médiathèque	
_____		
_____		
_____		

### **L'Institut et le Bureau du Livre**

5. Quels contacts avez-vous avec le Bureau du Livre ? A quelle fréquence ?

---



---



---

6. Comment êtes-vous informés des actions du Bureau du Livre ?

---



---



---

7. Quelles actions développez-vous avec le Bureau du Livre ?

---



---



---

8. Pouvez-vous les citer pour l'année 2003 ?

---



---



---

9. Organisez-vous d'autres manifestations littéraires en dehors de celles du Bureau du Livre ? Si oui, pouvez-vous préciser celles entreprises en 2003 ?

---



---



---

10. Pouvez-vous évaluer les répercussions de ces manifestations littéraires sur le public et pour l'Institut ? Si oui, pouvez-vous nous les communiquer ?

---



---



---

11. Conservez-vous des données chiffrées sur le public présent lors des manifestations ? Si oui, pouvez-vous nous les communiquer ?

---



---



---

12. L'Institut développe-t-il des partenariats en rapport avec le Livre ? Lesquels ? _____ _____ _____		
<b>La médiathèque et le Bureau du Livre</b>		
13. Lors des manifestations initiées par l'Institut ou le Bureau du Livre, la médiathèque est-elle associée ?		
<input type="checkbox"/> toujours	<input type="checkbox"/> occasionnellement	<input type="checkbox"/> jamais
14. Si oui, sous quelle(s) forme(s) ? _____ _____		
15. La médiathèque intervient-elle dans la sélection des auteurs lors des tournées ? (plusieurs réponses possibles)		
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Elle émet des propositions	<input type="checkbox"/> non
16. Combien de temps à l'avance, en moyenne, la médiathèque est-elle informée des tournées d'auteurs ?		
17. Lui est-il demandé d'organiser des actions spécifiques lors de ces tournées ?		
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> non	
précisez : _____ _____		
18. Si oui, des moyens spécifiques lui sont-ils alloués (matériel, budget, personnel...) ?		
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> parfois	<input type="checkbox"/> non
Précisez : _____ _____ _____	Citez des exemples : _____ _____ _____	

19. La médiathèque vous semble-t-elle un relais efficace de l'action du Bureau du Livre dans votre ville ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> non
20. Selon vous y aurait-il un partenariat à développer entre la médiathèque et le Bureau du Livre ?	
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> non
Dans quel domaine ?	Pour quelles raisons ?
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Vos suggestions et remarques en rapport de près ou de loin avec cette enquête sont les bienvenues :



## Annexe 3-2 : Enquête destinée aux responsables des médiathèques

### Enquête destinée aux responsables des médiathèques d'Institut Français

<b>La médiathèque au sein de l'Institut</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle est la place de la médiathèque dans l'Institut Français ?</li> </ul> <hr/> <hr/> <hr/>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéficie-t-elle d'un environnement favorable ou défavorable ? Pour quelles raisons ?</li> </ul> <hr/> <hr/> <hr/>		
<p>3. Selon vous, quel doit être le rôle d'une médiathèque d'Institut Français?</p> <hr/> <hr/> <hr/>		
<p>4. A l'heure actuelle, le remplit-elle ?</p>		
<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> partiellement	<input type="checkbox"/> oui
Pourquoi ?	Pourquoi ?	
<hr/>	<hr/>	
<hr/>	<hr/>	
<hr/>	<hr/>	
<hr/>	<hr/>	
Que faire pour qu'elle le remplisse ?	Que faire pour qu'elle le remplisse totalement ?	
<hr/>	<hr/>	
<hr/>	<hr/>	
<hr/>	<hr/>	
<hr/>	<hr/>	

5. Faites-vous des propositions de budget ou le négociez-vous?		
<input type="checkbox"/> oui		<input type="checkbox"/> non
6. Etes-vous autonome dans la gestion de la médiathèque?		
<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> partiellement précisez par qui et dans quels domaines les décisions vous sont imposées (budget, acquisitions, animations...) _____ _____ _____	<input type="checkbox"/> non ou presque pas Précisez les domaines qui vous sont laissés en charge : _____ _____ _____
7. Lors des manifestations initiées par l'Institut, la médiathèque est-elle associée ? Sous quelles formes		
<input type="checkbox"/> toujours	<input type="checkbox"/> occasionnellement	<input type="checkbox"/> jamais
8. La Médiathèque développe-t-elle un fonds de littérature française traduite en allemand ? Si oui, indiquer le nombre de volumes et la proportion que celle-ci représente dans le fonds total de la bibliothèque.		
<input type="checkbox"/> Oui Nombre de volumes : Proportion du fonds :		<input type="checkbox"/> non
<b>La médiathèque et ses activités</b>		
9. Quelles animations et événements se déroulent-ils à la médiathèque ? _____ _____ _____		
10. De quels projets la médiathèque est-elle l'initiatrice ? _____ _____ _____		

<p>11. La médiathèque développe-t-elle des partenariats ? Lesquels ? En quoi consistent-ils</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>		
<p>12. La médiathèque est-elle insérée dans un/des réseaux ? Si oui, préciser :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>		
<p>13. La médiathèque prépare-t-elle des signets ou dossiers documentaires qui pourrait concerner l'activité du Bureau du Livre ? Si oui, citer des exemples et les raisons selon vous.</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>		
<p><b>La médiathèque et le Bureau du Livre</b></p>		
<p>14. Existe-t-il une coopération avec le Bureau du Livre ? Si oui, laquelle et quelle(s) forme(s) prend-elle ?</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>		
<p>15. Lors des manifestations initiées par le Bureau du Livre, la médiathèque est-elle associée à l'évènement ?</p>		
<input type="checkbox"/> toujours	<input type="checkbox"/> occasionnellement	<input type="checkbox"/> jamais
<p>16. Si oui, sous quelle(s) forme(s) ?</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>		

17. Quelles répercussions cela a-t-il pour la médiathèque ? organise-t-elle quelque chose en parallèle et indépendamment ? (Précisez)		
_____		
_____		
18. La médiathèque intervient-elle dans la sélection des auteurs lors des tournées ? (plusieurs réponses possibles)		
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Elle émet des propositions	<input type="checkbox"/> non
19. Combien de temps à l'avance, en moyenne, la médiathèque est-elle informée des tournées d'auteurs ?		
_____		
20. La médiathèque est-elle avertie suffisamment tôt des tournées d'auteurs pour acquérir leurs ouvrages si elle ne les a pas déjà?		
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> non	
21. Si elle ne les possède pas, les acquiert-elle ?		
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> parfois	<input type="checkbox"/> non
22. Lui est-il demandé d'organiser quelque chose lors de ces tournées ?		
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> non	
précisez :		
_____		
_____		
23. Si oui, des moyens spécifiques lui sont-ils alloués (matériel, budget, personnel...) ?		
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> parfois	<input type="checkbox"/> non
Précisez :	Citez des exemples :	
_____	_____	
_____	_____	
_____	_____	
24. La médiathèque acquiert-elle les traductions auxquelles le Bureau du Livre s'associe ?		

<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> parfois	<input type="checkbox"/> non		
25. Comment la médiathèque est-elle ou se tient-elle informée des actions du Bureau du Livre ?				
_____				
_____				
26. Utilisez-vous le site Internet du Bureau du Livre ? si oui, à quelle fréquence ?				
_____				
27. Quel dialogue avez-vous avec le Bureau du Livre ?				
<input type="checkbox"/> Inexistant	<input type="checkbox"/> rarissime	<input type="checkbox"/> ponctuel	<input type="checkbox"/> fréquent	<input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____
28. La médiathèque vous semble-t-elle un relais efficace de l'action du Bureau du Livre dans votre ville ?				
<input type="checkbox"/> Oui		<input type="checkbox"/> non		
29. Selon vous, quels partenariats la médiathèque pourrait-elle développer avec le Bureau du Livre ?				
_____				
_____				
_____				

Vos suggestions et remarques en rapport de près ou de loin avec cette enquête sont les bienvenues :

### **Annexe 3-3 : Enquête en Europe**

#### **1) La politique du Livre et la médiathèque de Madrid:**

Y a-t-il un Bureau du Livre? Sinon qui assure cette fonction?

Quels sont vos contacts avec le Chargé du Livre? A quelle fréquence?

Existe-t-il un partenariat entre le Bureau du Livre et la médiathèque? Lors de quelles occasions? En quoi consiste-t-il? Quel est le rôle du Bureau du Livre et celui de la médiathèque à cette occasion?

Parmi les événements cités ci-dessus, lesquels sont à l'initiative du Bureau du Livre, de la médiathèque ou autre (action commune, action avec une tierce personne...)?

L'Institut organise-t-il des manifestations autour du Livre en dehors du Bureau du Livre?

Comment êtes-vous informée des différentes actions (Institut et Bureau du Livre)?

Combien de temps à l'avance, la médiathèque est-elle informée de ces actions? Est-ce suffisant à votre avis?

Le Bureau du Livre a-t-il un site Internet (en dehors des pages sur le site de l'ambassade)? Y annonce-t-il ses actions, tournées, les dernières traductions des ouvrages français en (langue du pays)? Utilisez ce site (jamais, rarement, occasionnellement, régulièrement, très souvent)?

La médiathèque participe-t-elle à la prise de décision pour le choix des manifestations, Lesquels et comment? fait-elle des propositions?

Que fait la médiathèque en parallèle de ces manifestations?

Bénéficie-t-elle alors de moyens spécifiques (personnel, matériel, financier...)?

## **2) la médiathèque de Madrid**

Quelles sont les manifestations et animations se déroulant à la médiathèque de (lieu)?

La médiathèque fait-elle des actions, prépare-t-elle des signets ou dossiers documentaire susceptibles d'intéresser le Bureau du Livre?

La médiathèque développe-t-elle des partenariats (formels avec convention ou informels, ponctuels ou récurrents...)?

## **3) le réseau**

Pouvez-vous présenter le réseau français en (pays) (nombre et types de bibliothèques impliquées, réseau homogène? Présence de professionnels de bibliothèques ou non...)

Quels sont vos projets réalisés ou en cours pour le réseau?

Comment le réseau s'inscrit-il dans votre lettre de mission? Faites vous des inspections/expertises lors de visites? Certains instituts ou bibliothèques sont-ils menacés? Certains ont-ils fermé?

Y a-t-il un partenariat entre les bibliothèques du réseau et le Bureau du Livre? Si oui, merci de développer selon les modalités précisées ci-dessus.

Certaines bibliothèques du réseau font-elles des actions, préparent-elles des signets ou dossiers documentaire susceptibles d'intéresser le Bureau du Livre??

Une coopération entre le Bureau du Livre et les médiathèques du réseau est-elle envisageable? Pourquoi?

#### **4) en dehors de tout contexte**

Dans l'absolu, dans quels domaines le Bureau du Livre et une médiathèque pourraient-ils coopérer?

Si vous avez des ajouts, suggestions ou remarques : ...